

Actu Vernier

Mai 2016

VERNIER EN MOUVEMENT

Partez en immersion à Vernier, à la découverte des nombreuses activités et associations sportives !



Journée de la femme

P. 15

Restoscolaire.ch

P. 16

« Jouez, je suis à vous »

P. 28

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Le printemps sera sportif à Vernier ! Entre la réouverture de la piscine extérieure du Lignon, les nombreuses activités sportives en plein air et la découverte de nos nouveaux parcours urbains « Urban Trail », c'est une saison estivale dynamique, riche en mouvements et en partage qui vous attend ! Dans cette édition, nous vous invitons à partir en immersion dans l'actualité sportive verniolane.

La Ville de Vernier, forte d'une tradition d'ouverture et de cohésion, a souhaité le 8 mars dernier mettre à l'honneur les femmes migrantes lors d'une soirée témoignages, débats et table ronde. Retour sur cette rencontre riche en partage à l'occasion de la Journée internationale des femmes (p. 15).

Si le printemps s'annonce riche en possibilités sportives, il en est de même au niveau culturel. Les occasions seront nombreuses et accessibles pour toutes et tous. Du 8 juin au 31 août, Vernier se pare d'atours futuristes ! L'artiste Marion Jiranek réalise, en exclusivité dans le cadre de l'événement Vernier Street Art, trois installations urbaines à travers le projet *EUCHRONIA* (p. 22).



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

Du mercredi 8 juin au mardi 21 juin, la musique sera au cœur de la Ville avec quatre pianos qui animeront les Avanchets, le Lignon et Vernier-Village. Ce n'est qu'un aperçu des nombreux événements qui animeront vos quartiers. Place à la découverte !

Votre Conseil administratif :
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Pierre Ronget

Jean-Claude Stevan

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Fabio Marzano

actu@vernier.ch

www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 06

Fax. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

www.vernier.ch

Prochain numéro :

Petite enfance « Parle avec moi »

Délai rédactionnel : 27 mai 2016

Parution : 22 juin 2016

Archives :

www.vernier.ch/magazine

Journal tiré à 17 500 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,

Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère



Vernier met l'accent sur le sport

La Ville de Vernier dispose d'une large palette d'associations sportives actives et dynamiques, soutenues par une politique forte en faveur du sport : tarifs préférentiels, infrastructures de qualité et événements sportifs permettent aux 35 associations verniolanes et à la population de pratiquer une activité physique dans les meilleures conditions.



Cours d'aquagym dans le cadre de Sports Pour Tous à la piscine du Lignon.

« La Ville de Vernier soutient le sport pour trois raisons : il est un vecteur de cohésion sociale, c'est une activité agréable et tout public, et l'activité physique est bonne pour la santé », indique Yvan Rochat, le Conseiller administratif en charge des sports. « Le sport fait partie de la vie intrinsèque de la commune et son fonctionnement passe d'abord par la bonne santé des clubs sportifs. Sans eux, sa pratique régulière, notamment par des enfants et des jeunes, serait beaucoup moins facile à mettre en place. C'est pourquoi, il est important d'être attentif à maintenir les subventions et les différents soutiens octroyés au tissu associatif sportif. »

Au nombre de 35, les associations sportives restent actives, entre autres, grâce à la mise à disposition gratuite des installations par la commune. Elles recouvrent de nombreux sports

accessibles à tous et en accord avec les tendances actuelles. Il est par exemple possible de pratiquer à Vernier les activités suivantes : basket-ball, football, arts martiaux divers tels que boxe, kali ou judo, mais aussi, beach-volley, cyclisme, roller, tchoukball, haltérophilie, athlétisme, gymnastique, natation, aquagym et même cricket. Pour les amateurs d'équilibre, de cirque et de figures acrobatiques, l'association « Les Casses-Rayons » propose des cours de monocycle, un sport atypique, excitant et plein de défis!

Des infrastructures à entretenir | « Aujourd'hui, la politique sportive verniolane est confrontée à un questionnement sur les infrastructures, explique Yvan Rochat. A part la halle de badminton construite en 2011, la plupart ont été développées entre les années 1970 et 1990. Elles souffrent un peu de fatigue

et demandent des investissements réguliers pour maintenir leur bon fonctionnement.» Tommaso Scandale, en charge des projets sportifs à Vernier, met l'accent sur l'importance de se montrer proactif dans les rénovations: «Après dix ou vingt ans d'utilisation, il faut commencer à rénover afin d'anticiper des problèmes futurs. Par exemple, si l'on n'entretient pas la machinerie de la piscine, on court le risque d'avoir un été sans baignade.» Tout cela entraîne des coûts importants, mais néanmoins essentiels, pour garantir la pérennité et la diversité de l'offre sur le territoire de la commune de Vernier.

Un enjeu important | Le sport est un enjeu important pour les autorités communales. Ces dernières s'efforcent de maintenir les installations existantes tant que possible et s'engagent à en créer de nouvelles lorsque le besoin se fait sentir. Par exemple, le remplacement de certains terrains de foot en naturel par du synthétique a représenté une charge, mais dorénavant, les joueurs peuvent également s'y entraîner pendant tout l'hiver. Il en va de même pour la couverture des courts de tennis d'Aire ou encore la mise en place d'un terrain de paddle en intérieur.

Les vestiaires de foot ainsi que le vestiaire et la buvette du tennis d'Aire ont ainsi besoin d'être rafraîchis. Une nouvelle halle multisports est également nécessaire pour accueillir les sports traditionnels tels que l'athlétisme et la gym, mais aussi tous les nouveaux sports comme le skate, le parcours, le monocycle ou le beach-volley. «La recherche de fonds pour financer ces nouveaux équipements est un travail que je compte mener pour que la Commune ne soit pas seule à porter ces investissements, souligne Yvan Rochat. Il s'agit de trouver des partenaires privés ou institutionnels afin de poursuivre la promotion du sport auprès de la population.» A cet égard, le magistrat souhaite d'ailleurs développer de nouveaux événements sportifs tout en développant les manifestations existantes.

Des sports pour tous les goûts | Le programme santé et sport, mis en place par la Ville de Vernier, consiste à promouvoir l'activité physique en donnant la possibilité à chacune et chacun de s'adonner à une activité physique accessible de manière indépendante. Le Parcours Vita, inauguré au printemps 2015, les machines de sport installées sur la voie publique



Travaux de rénovation du stade de football d'Aire.



Des entraînements gratuits avec *Urban Training* ont lieu tous les mardis à 18h30: www.urban-training.ch

ainsi que l'Urban Trail (lire l'encart en p. 6) sont des exemples de réalisations qui s'adressent à l'ensemble de la population verniolane. Par ailleurs, les cours gratuits d'Urban Training ont repris le 3 mai dernier. Le concept est simple: pendant une heure, un coach sportif accompagne les participant(e)s dans une série d'exercices en employant le mobilier urbain. Il suffit de s'inscrire en ligne sur www.urban-training.ch et de se rendre ensuite sur le point de rendez-vous. Depuis peu, des cours de jiu-jitsu brésilien sont proposés aux jeunes deux fois par semaine pour une cotisation annuelle de CHF 50.-. Il est à noter que les Verniolanes et Verniolans profitent de tarifs préférentiels dans l'utilisation des infrastructures sportives, comme la piscine ou les terrains de tennis.

Guy Schneider/Commu'Comm

SPORTS POUR TOUS

La manifestation gratuite Sports pour Tous reflète la diversité des sports présents à Vernier et l'engagement des autorités pour l'encourager auprès de la population. L'édition 2016 se tiendra le dernier week-end des vacances scolaires, soit les 27 et 28 août à la piscine du Lignon. La fête présentera à travers des cours d'initiation et de nombreuses démonstrations par les élèves et professeurs de la commune, la diversité des sports praticables à Vernier. Pendant la manifestation, l'entrée à la piscine est libre avec une nocturne jusqu'à minuit et demi animée par un DJ.

FAIRE DU SPORT ET DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE

Sous l'impulsion du Conseiller administratif Yvan Rochat, la Ville de Vernier a mis en place ce printemps le projet Urban Trail: une série de tronçons signalés par des panneaux informatifs à l'attention des coureurs et des promeneurs. Avec l'arrivée des beaux jours, ce projet vise d'une part à encourager la population à se mouvoir, mais aussi à découvrir le territoire communal d'une autre manière.

Avec le retour du printemps, les activités en plein air retrouvent de leur superbe. Lorsque soleil et chaleur vont de pair, il est nettement plus agréable de se lancer dans une promenade, un jogging ou une course sur les nombreux sentiers de Vernier. Pour inciter ces pratiques, une série de panneaux informatifs seront mis en place sur plusieurs tronçons dans le courant du mois de mai. Nommés Urban Trail (de l'anglais course urbaine), ces affichages destinés aux sportifs comme aux promeneurs, indiquent les distances parcourues et les efforts fournis sur un chemin donné. Un excellent moyen pour se lancer sur des pistes moins familières et découvrir la Ville de Vernier sous un autre angle!

Favoriser l'activité individuelle | « Lorsque j'ai repris le secteur des sports en juin 2015, j'ai souhaité que l'on distingue les différents volets de la politique sportive, explique Yvan Rochat, Conseiller administratif de la Ville de Vernier. Il s'agissait de poursuivre le soutien vis-à-vis des clubs et des infrastructures existantes, mais aussi d'encourager la pratique individuelle du sport. » Au-delà des subventions existantes en faveur des différentes associations sportives et des clubs sportifs verniolans, il paraît important pour le magistrat de favoriser également les activités physiques en dehors de toute structure. Dans ce cadre, chacun évolue à son rythme et selon son bon vouloir. La présence d'installations modernes et accessibles est ainsi primordiale pour faciliter le mouvement au sein de la population. Au printemps 2015, la mise en place à Vernier d'un Parcours Vita a déjà contribué à encourager la pratique d'activités en plein air. Urban Trail s'inscrit dans cette continuité et s'adresse à l'ensemble de la population, qu'il s'agisse de coureurs émérites, de marcheurs occasionnels ou de promeneurs aguerris. Le nombre de panneaux évoluera ensuite selon les besoins de la population.

La nature en ville | Situés sur les sentiers verniolans au départ de passages difficiles, les panneaux du programme Urban Trail renseignent le sportif sur le temps nécessaire pour effectuer le parcours, le nombre de mètres de dénivelé et les calories dépensées durant l'activité. A chaque difficulté, il est ainsi possible de se rendre compte de l'effort fourni; un indicateur de sa forme et aussi une stimulation à se dépasser. Ainsi, les installations visent à inciter la population à poursuivre ou s'engager davantage dans les activités en extérieur. Comme le souligne Yvan Rochat, « c'est aussi une manière de découvrir le territoire de la Ville de Vernier et la beauté de la nature en ville. Il est important que les Verniolanes et Verniolans prennent conscience de l'existence des infrastructures à leur disposition. » En effet, en parcourant les panneaux d'Urban Trail, les sportifs et autres randonneurs sont amenés à découvrir leur environnement différemment. Bien souvent, alors que l'on passe plusieurs fois par semaine à quelques centaines, ou même dizaines de mètres d'un sentier, on en ignore totalement l'existence. Alors, pourquoi attendre? Urban Trail n'attend plus que vous!

Guy Schneider/Commu'Comm

Localisation des panneaux sur la nouvelle carte officielle de la Ville de Vernier sur: www.vernier.ch/plandeville

PARCOURS JOHN BRANCHU



DIFFICULTÉ ★★

	DISTANCE	150 m
	% DE PENTE	27 %
	ALTITUDE DE DÉPART / ARRIVÉE	370 m / 410 m
	ÉNERGIE MOYENNE DÉPENSÉE	15.25 kcal
	TEMPS DE PARCOURS MOYEN	2 minutes

Un des panneaux du projet « Urban Trail ».

Communications, séances du 5 au 19 avril 2016

Aménagement du territoire

Concorde secteur L: le Conseil administratif signe l'acte de constitution de diverses servitudes (distance et vue droite, passage public à pied et à vélo, passage temporaire d'accès au chantier et de véhicules d'urgence, emprise temporaire de l'enceinte du chantier, usage de local technique en sous-sol) dans le cadre de l'aménagement du secteur L Concorde.

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton
APA 44'440: Etat de Genève – Installation d'un totem de signalisation – Route de Pré-Bois 1.

APA 44'423: Ville de Genève domaine public communal – Construction d'un aribus – Route du Bois-des-Frères 52.

DD 106'464: M. Joseph Stutz – Surélévation d'un immeuble – création de seize appartements – Chemin De-Maison neuve 12C.

APA 44'465: Vermont Participations SA – Installation d'une barrière – Route de l'Usine-à-Gaz 4.

APA 44'581: Givaudan SA – Construction d'un support aérien de conduites – Chemin de la Parfumerie 5.

Autres loisirs – Jeunesse – Seniors – Vie sociale

Aînés: communication de la participation de la Loterie Romande au projet Réseau Seniors à hauteur de CHF 350 000.–.

Conseil administratif

Représentation officielle: annonce de la désignation de M. Rochat à la commission consultative sur l'aménagement du territoire.

Demandes d'autorisations

Préavis communal

DD 108'790: M. Pierre Barcellini, M^{me} Yvonne Barcellini – Construction de trois places de parking extérieures – Chemin de la Greube 2. **Préavis favorable.**

M7'610: CIF, Cabinet d'investissements Fonciers SA – Démolition de deux villas et garages – abattage d'arbres – Chemin de l'Echarpine 3, chemin de Poussy 8. **Préavis défavorable**, pas de destruction de logement sans qu'un projet de construction n'existe pour cette parcelle.

DD 108'834: M^{me} Danielle Garbani – M^{me} Jylianne Stucki-Ducor – Construction d'un habitat groupé (43,7%) – construction d'un mur antibruit – abattage d'arbres – Chemin de l'Etang 3bis, 5. **Préavis favorable**, étant entendu que cette densification ne compromettra pas le projet de réalisation d'une halte RER à Châtelaine ainsi que l'ajout d'une à deux voies dans ce secteur (la confirmation de la part des CFF et de la DGT dans leurs préavis est souhaitée).

APA 44'715: M. Julien Pautrot, M^{me} Rosa Merlini, M. Laurent Babey, M. Bernard Marconi, M. Vincenzo Abbundo, M. Nasr El Madhoun – Installation de deux portails – Chemin des Sellières 27A. **Préavis favorable**, pour autant que l'aménagement des deux accès dotés d'un portail respecte les conditions de visibilité définies par la norme VSS SN 640 273a « Conditions de visibilité dans les carrefours à niveaux ». De plus, les deux portails devront pouvoir s'ouvrir automatiquement (par télécommande) afin d'éviter que le véhicule doive s'arrêter sur la chaussée ou le trottoir pour les ouvrir manuellement.

DD 108'913: Etat de Genève/Commune de Vernier – Installation de douze panneaux de prévention du Rhône. **Préavis favorable.**

Parcelles

Route de l'Usine-à-Gaz: le Conseil administratif signe l'acte de constitution de servitude de canalisations sur la parcelle 2738 en faveur de SIG.

Ressources humaines

Service de la voirie: le Conseil administratif procède à l'engagement d'un balayeur I à 100% au service de la voirie dès le 1^{er} mai 2016.

Service de la culture et de la communication: le Conseil administratif procède à l'engagement d'une assistante événementielle à 70% au service de la culture et de la communication dès le 1^{er} juin 2016.

Sécurité – APM

Police municipale: le Conseil administratif procède à l'assermentation de trois nouveaux agents de la police municipale.

Tarif des émoluments: le Conseil administratif valide le règlement sur la fixation des émoluments et des taxes pour l'usage accru du domaine public communal, les terrasses saisonnières, les manifestations sur le territoire communal et les événements de divertissement public. Il a fixé son entrée en vigueur au 15 avril 2016.

Vernier réclame davantage de soutien du Canton

Mobilité et logement ont occupé l'essentiel des débats lors de la séance du 19 avril du Conseil municipal. Des élus ont manifesté leur mécontentement face au manque de soutien du Canton à la création d'une halte RER prévue initialement dans le Grand projet Châtelaine.

Un ordre du jour relativement chargé attendait nos élus lors de la rencontre du mois d'avril 2016 du Conseil municipal. Présidée pour la dernière fois par Monique Mattenberger, la noble assemblée a rendu un vibrant hommage à l'élue libérale-radical pour le travail effectué. La séance a été plutôt consensuelle puisqu'une seule décision a véritablement fait débat : le préavis de la Commune à une modification de zone voulue par le Canton à Châtelaine.

Pour une mobilité cohérente à Châtelaine | Les élus doivent se prononcer sur un projet de modification du régime des zones de construction demandé par le Canton de Genève. Il s'agit de créer des zones de développement 2, plus dense que la zone 3 actuellement en vigueur, sur une dizaine de parcelles autour des voies CFF, route de Vernier. Cette modification est déterminante pour la future halte RER de la ligne Cornavin-La Plaine-Bellegarde prévue dans le Grand projet Châtelaine. Selon le Canton, cette halte devrait voir le jour plutôt en 2040 qu'en 2030 comme prévu initialement, une situation inacceptable pour le Conseil administratif verniolan. Il invite le Conseil municipal à donner un préavis défavorable au déclassement tant que « les conditions cadres environnementales et en matière de transports, associées à la densification de ce périmètre » ne font pas l'objet de garanties par l'Etat de Genève. Une des conditions est l'inscription de la réalisation de la halte de Châtelaine, dans le même horizon que l'extension de la gare de Genève.

Une autre est la « réalisation d'un pôle multimodal au carrefour de l'Ecu ».

La Verte (V) Esther Schaufelberger ouvre les débats. Pour elle, « il est important de tirer la sonnette d'alarme ». Elle rappelle que le Grand projet Châtelaine compte 3000 emplois et 2000 logements et que cette gare est prévue depuis longtemps. De plus, de nombreux investissements ont été planifiés, comme le Centre culturel de Châtelaine. Elle souligne que la Ville de Vernier a toujours été bon élève, qu'elle œuvre pour sortir le Canton de la crise du logement, et que ces projets n'ont « presque pas rencontré d'opposition ». « Si l'on n'a pas de halte RER, ni de site propre pour les bus, si nous n'avons pas de transports publics renforcés, ce sera le chaos total, avertit-elle. Il faut préavis négativement le changement de zone. »

Un avis qui ne partage pas Thierry Cerutti, du Mouvement citoyens genevois (MCG). « Nous voulons du logement, lance l'élue MCG. Nos enfants doivent pouvoir se loger à des prix accessibles et non plus exorbitants. » Pour lui, prêter un tel projet et le faire dépendre de la construction de la gare de Châtelaine ne se justifie pas. Il juge la position du Conseiller administratif vert Yvan Rochat « dogmatique ». Il avance que ce dernier « savait très bien » que la gare n'allait pas démarrer en même temps que les logements. Pour lui, la construction de la gare « n'est pas figée à 2040 » et les CFF peuvent « revenir à de bons sentiments ». Le MCG votera contre le préavis défavorable.

Lien entre transports et logements

| Une position qui fait réagir l'indépendant Boris Arduini qui « se sent pris en otage » par le Conseil d'Etat. Il estime que les commissaires « ont travaillé comme des malades » pour faire les choses « le mieux possible », notamment sur le projet du futur Centre culturel de Châtelaine : « Je pense qu'on ne doit pas se laisser faire et aller de l'avant », conclut-il. Olivier Perroux (V) rappelle que « la liaison entre le logement et les transports est essentielle », selon de nombreuses études. « Si les questions de transport ne sont pas réglées au moment de la construction de logements, les habitants font un choix qui ne se modifie plus », avance Olivier Perroux. Il craint l'asphyxie du canton. « Sans mode de transport efficace, l'habitant choisit le transport individuel ». Un préavis négatif au déclassement de zone fera bouger le Canton.

Yves Magnin, de l'alliance du centre (PDC-PBD-VL), souligne que la réalisation d'une halte RER dépend de la volonté de la Confédération. Il rappelle que les CFF estiment qu'ils ont « déjà beaucoup investi à Genève ». Pour le Conseiller municipal, un bras de fer avec le Canton serait inutile alors que la question financière dépend de Berne. Il se dit sceptique quant aux conclusions des études qui prévoient un engorgement du trafic. Elles lui rappellent celles concernant le carrefour Ikea qui prédisaient la catastrophe. « On s'est presque retrouvé avec une meilleure circulation qu'auparavant », relève l'élue. Son parti est en faveur de la construction de logement et « le discours qui consiste à dire non n'est pas le bon ». Il refusera tout préavis défavorable.

Se mettre d'accord | Pour le socialiste (S) Denis Chiaradonna, le lien entre le transport et le logement n'est plus à démontrer. Il déplore que le consensus gauche-droite soit si difficile à trouver à Genève, contrairement à des villes comme Berne ou Zurich. « Si on ne va pas ensemble réclamer l'argent à Berne, on ne le recevra jamais », lance l'élue. Il propose que Genève avance l'argent de la halte RER et le récupère ensuite auprès de la Confédération, via le prochain Financement et aménagement de l'infrastructure routière (FAIF). Son collègue de parti Gëzim Ilazi, pour qui « Vernier a été le parent pauvre du canton pendant X années », lui emboîte le pas. « Il faut dire non, quitte à négocier après, conclut le socialiste. On en a marre de subir, on a cédé sur tellement de volets que sur celui-ci, on ne lâchera pas ! »

Yves Magnin (PDC-PBD-VL) rappelle que le Conseil d'Etat a déposé une demande de prise en charge intégrale de la gare de Châtelaine auprès de l'Office fédéral des transports. « Si l'office dit non, il ne peut rien faire

de plus. » Pour le démocrate-chrétien, la gare se fera « mais pas rapidement ». Avancer les fonds lui semble impossible, vu le budget exceptionnel à débloquer. Enfin, il doute de l'utilité de ce « coup de gueule verniolan ».

Créer une pression | Le Conseiller administratif Yvan Rochat indique que la halte RER « n'est pas le seul élément problématique ». En effet, le Grand projet Châtelaine prévoit également la constitution d'un pôle multimodal sous le viaduc de l'Ecu pour permettre le transfert en transports publics. Pour être efficace, ce pôle doit être nourri par des voies de bus en site propre, avec une augmentation de l'offre et des cadences. « L'objectif était de l'installer de façon concomitante avec la construction de logements, horizon 2020, explique le Magistrat. On savait qu'il n'y aurait pas de halte RER avant 2030 et qu'elle serait coordonnée avec l'extension de Cornavin. » Mais il regrette le double retour négatif du Canton : la halte RER ne se fera pas avant 2040 et le flou règne autour du pôle multimodal.

Une lettre du Conseiller d'Etat en charge des transports Luc Barthassat, datée du 12 avril dernier, indique que le plan cantonal décennal des investissements ne prévoit pas de budget pour la réalisation de bus en site propre à l'horizon 2019-2023. « Aujourd'hui des carrefours sont déjà saturés à 105 %, s'inquiète Yvan Rochat. La Direction générale des transports (DGT) prévoit une saturation à 125 % avec l'arrivée de nouveaux logements. » Il note, au passage, la différence notable d'avec la situation d'Ikea où les prévisions n'émanaient pas de la DGT. Le Magistrat déplore qu'il faille « engager un rapport de force », mais il ne peut accepter que « Genève entende passer son tour » dans le cadre du prochain FAIF (FAIF II) qui sera voté par les Chambres fédérales en 2018-2019. Pour lui, un déclassement en zone 2 ne se justifie que si une halte RER est effectivement construite à Châtelaine. Donner un préavis défavorable va exercer une pression sur le Canton. On passe au vote, la proposition est acceptée par 18 « oui », contre 14 non et 1 abstention.

Judith Monfrini/Commu'Comm

MUNICIPAL EN BREF

- Le Conseil municipal a accepté une rénovation du système de ventilation de la piscine des Avanchets et de ses vestiaires pour un montant de CHF 250 000.-.
- Les Conseillers municipaux ont adopté un crédit de CHF 107 000.- pour des aménagements au terrain de football d'Avanchet-Jura.
- Il a accepté un crédit de CHF 130 000.- afin de réaliser une étude du patrimoine arboré communal.
- Ils ont accepté une modification du règlement du Conseil municipal pour que les Conseillers municipaux non membres de commission puissent assister aux séances en tant qu'observateurs.
- Il a approuvé un crédit de CHF 285 000.- pour aménager une zone sportive au Lignon.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

Mardi 28 juin 2016 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : www.vernier.ch/cm

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 11 juin 2016 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.



Le Partis socialiste demande la création d'une commission consultative de l'économie!

Le PS Vernier prend très au sérieux la situation économique de notre Ville et la question du chômage. Si de nombreuses actions sont menées – avec succès – par les services communaux, il convient également aujourd'hui de s'emparer de cette problématique d'un point de vue politique. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé une motion (M102) visant à la création d'une « commission consultative de l'économie ».

Nous reprenons ci-après les arguments développés dans le texte déposé :

Face au contexte politique, social et économique imprévisible et en pleine mutation, la Ville de Vernier doit s'adapter pour relever les défis liés aux enjeux de précarité grandissante, d'emploi, de chômage, de logement, de diminution des recettes fiscales, ou encore de manque de places d'apprentissage pour nos jeunes, etc.

Cette situation nous interpelle tous en notre qualité d'élus verniolans car nous avons le devoir et la responsabilité politique d'être proactifs et de proposer des solutions à la hauteur des préoccupations des habitants. En effet, les indicateurs fournis par le Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE) montrent que Vernier est la première des dix communes présentant de fortes inégalités socio-économiques au sein du canton.

Bien que précarité ne signifie pas pauvreté, elle constitue un risque accru d'évolution de paupérisation, comme l'indique le rapport. Par ailleurs, la Ville de Vernier compte le taux de chômage le plus élevé du canton. Cette tendance a été confirmée par le Conseil administratif dans ses communications au Conseil municipal du 15 décembre 2015, avec 1307 demandeurs d'emploi au 30 novembre 2015.

La présente motion invite le Conseil administratif à prévoir des mécanismes permettant à la Ville de Vernier d'être plus attrayante, dynamique, entrepreneur, proactive et

créative dans le domaine économique. C'est dans cette optique que cette motion propose la création d'une « **commission consultative extraparlamentaire chargée des questions économiques** ».

En effet, face aux perspectives conjoncturelles peu réjouissantes et la situation économique qui influence négativement les revenus de la commune (diminution des recettes fiscales et augmentation de la dette), il est urgent de prendre des mesures intelligentes en faveur des entreprises verniolanes.

La situation économique particulière de Vernier exige une réponse novatrice et appropriée : la création d'une « **Commission consultative de l'économie** ». Cette commission serait composée de personnalités du monde économique et financier disposant d'une bonne assise et d'un rôle économique important au niveau cantonal, fédéral ou dans de grandes entreprises. La commission pourrait capitaliser les acquis des mesures déjà déployées dans le cadre de la délégation aux relations avec les entreprises. Elle serait gérée par le délégué aux relations avec les entreprises et présidée par le Conseiller administratif chargé des affaires économiques, avec pour mission de :

- favoriser la concertation, la motivation et la participation des entreprises dans la perspective d'une prospérité économique locale ;
- être consultée par le Conseil administratif sur les questions de promotion économique prospective et préventive de Vernier ;
- donner des avis, conseiller et formuler des propositions sur toutes les questions relatives à la politique communale de promotion économique.

La Ville de Vernier pourra s'inspirer de l'exemple de la Ville de Lancy, et pourra imaginer la collaboration avec le Service de la promotion économique du canton de Genève, les milieux économiques, financiers, politiques et académiques concernés.

Toutes les dernières actualités notre programme 2015 - 2020, notre agenda et pour adhérer :

www.psvernier.ch et 

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: staub.martin@gmail.com



**UNE
IDÉE D'AVANCE!**

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute : tél. 078 600 33 59

mcg-vernier@bluewin.ch

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

Une Verniolane à la tête du 2^e parti cantonal !



Toute la section MCG Vernier est fière de la nomination d'Ana Roch à la présidence du Mouvement Citoyen Genevois!

Notre Conseillère municipale compétente, engagée et déterminée dans ses actions, a toujours démontré sa capacité à diriger et mener les combats pour le bien de ses citoyens.

On imagine sans mal qu'elle sera capable d'insuffler un vent nouveau, susceptible de fédérer encore de nouveaux électeurs autour du MCG tant sur le plan cantonal que communal, par son action quotidienne au service des citoyens et des citoyennes de ce Canton!

Les élu-e-s du groupe MCG, Indépendants, l'Entente pour Vernier, lui présentent leurs meilleurs vœux de réussite pour ce mandat qu'elle assurera, comme à son habitude, avec toute l'énergie nécessaire!

D'ailleurs, pour la féliciter, nous partagerons avec la population verniolane un verre de l'Amitié à la rentrée scolaire 2016! Nous vous en informerons afin que vous puissiez venir nombreux et nombreuses faire la connaissance de cette femme d'exception!

Notre député Thierry Cerutti continue son combat.

Notre député n'a de cesse de défendre les intérêts de nos citoyens et de nos citoyennes, et chaque fois qu'il le peut, il défend Vernier devant le Canton. On oublie souvent que l'implication de notre député est totale pour notre commune.

Il y a un sujet qui lui tient à cœur, l'imposition des chiens. Impôt déguisé s'il en est, après l'avoir proposé à Vernier, notre député a déposé un projet de loi pour l'abolition de la médaille pour nos compagnons à quatre pattes!

C'est désormais le Grand Conseil qui devra trancher sur ce projet. La suppression de cet impôt, appelé taxe, permettrait de soulager nombre d'aînés qui, nous le savons, sont les principaux détenteurs de chiens.

Vive Vernier!

PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

DE L'AMBITION
POUR VERNIER !

Réflexions d'une présidente sortante

Au service de tous pour le bien commun

Je suis persuadée que la Présidente doit faire preuve de neutralité et d'impartialité lors de ses interventions, en évitant de faire apparaître ses opinions.

Je crois avoir observé une certaine distance par rapport à ce que j'ai pu vivre, tant il est vrai que la fonction interdit toute évocation partisane. Cette attitude n'engendre ni désintérêt, ni apathie, bien au contraire, car cette « obligation » de rester neutre permet d'appréhender la réalité multiple et diverse de la Commune.

Lors de ces deux présidences, j'ai constaté que la répartition des forces au sein de cet hémicycle n'a pas toujours facilité des prises de positions consensuelles. Mais si l'on veut pratiquer une politique orientée vers la qualité de vie de nos communiens, il est indispensable de trouver des solutions agréées par tous les groupes siégeant au sein du Conseil. Le dénigrement et l'intolérance ne doivent pas constituer la base d'un programme politique quel qu'il soit. En revanche le respect et le dialogue sont des éléments essentiels tant dans la vie sociale que politique.

Les défis

La conjoncture au niveau cantonal ne permet pas d'envisager un avenir réjouissant pour les finances communales. Maintenir une qualité de vie est un devoir pour les collectivités locales. Cette qualité de vie, légitime, passe notamment par le maintien des zones de verdure, des zones villas et bien entendu des jardins familiaux sis sur notre commune. Or les velléités du Canton d'imposer des zones industrielles à la place de zones villas sont dangereuses pour notre commune qui doit rester vigilante pour éviter de faire perdurer la notion de « commune poubelle » !

Une expérience enrichissante et passionnante

A maintes reprises j'ai représenté les autorités municipales lors des manifestations officielles et ai assisté aux assemblées générales d'associations communales, ce qui m'a permis d'aller à la rencontre des Verniolanes et des Verniolans. Enfin, je tiens à relever le plaisir que j'ai eu à participer à la « Journée de la Femme » du 8 mars dernier grâce à Thierry Apothéloz qui m'a associée à cette organisation. La soirée fut riche en témoignages et en échanges. J'en garde un souvenir ému.

Monique Mattenberger,
Présidente sortante
du Conseil municipal



PLR Les Libéraux-Radicaux de Vernier.

Rejoignez notre groupe!

Tél. 079 598 58 62 – nicolas.y.aubert@plr-vernier.ch



« Pour des transports publics plus rapides », une initiative cruciale pour Vernier

« Le Canton aménage le réseau et règle la circulation routière pour donner la priorité aux transports publics. »

C'est par cette simple phrase que la population genevoise sera sollicitée le 5 juin prochain afin que le Canton engage une politique de mobilité qui permette d'avoir des transports publics réellement efficaces et rapides.

Pour la ville de Vernier et ses habitants, si cette initiative est adoptée, les bénéfices seront considérables. Fini, lorsqu'ils remontent l'avenue de Châtelaine, la route de Vernier ou de Pré-Bois, les bus encaimés dans les embouteillages ou les phases de feu au rouge qui n'en finissent plus!

C'est grâce à la priorité aux transports publics voulue par les Verts que nous pourrions voir s'améliorer considérablement notre qualité de vie. De tels progrès permettront d'accélérer les trajets en bus, de rendre les transports collectifs plus attractifs, d'inciter toujours plus de personnes à laisser la voiture au garage. Elle permettra surtout de renverser la spirale négative depuis 2013, celle qui consiste actuellement à diminuer l'offre en transport public (-2,5% en 2015).

Au-delà de ces bénéfices généraux, la Ville de Vernier pourra obtenir des dessertes en bus à nouveau performantes. Pensons aux promesses non tenues du Canton en matière de mobilité, en particulier à Châtelaine où voies de bus, pôle d'échange multimodal, nouvelle halte RER, sont renvoyés à un avenir lointain et flou alors que nous faisons tous les efforts nécessaires pour soutenir la politique de construction de logements du Canton (les quartiers de Gordon-Bennett, de l'Etang, la densification de la Concorde).

En toute logique, grâce à l'impulsion des Verts Vernier, le Conseil municipal a donc dit stop le 19 avril dernier au chaos que la mobilité cantonale nous prépare et a refusé le déclassement d'un futur quartier de logements.



Il est impératif que le 5 juin prochain la population de Vernier se mobilise pour donner un signal clair au Canton. Les promesses en l'air, ça suffit! La construction de nouveaux logements a besoin de transports publics efficaces, **oui à l'initiative 154 « Pour des transports publics plus rapides ».**



© Aida Agic Noël



Plus d'informations : www.vernier.verts.org



vert'libéraux

ALLIANCE DU CENTRE

DÉSENCLAVEMENT DU LIGNON

Le 26 janvier 2004, le PDC s'inquiétait une nouvelle fois de l'accès du Lignon en cas d'incidents importants, bloquant la seule route d'accès et avait demandé au Conseil administratif de « déposer un projet de délibération visant à **remplacer la passerelle piétonne du Lignon par un pont praticable uniquement par les piétons, les cyclistes, et les ayants droit** (véhicules prioritaires d'intervention, des SIG et des services communaux) ». Le CA avait alors botté en touche.

Dix ans plus tard, l'incendie de l'Eglise et les travaux au Lignon ont mis en exergue la légitimité de cette

préoccupation. Tout le monde semble enfin d'accord sur le fait que le chemin passant par la Ferme du Lignon, le Jardin Robinson et le chemin pédestre situé sur les falaises longeant le Rhône, derrière l'école du Lignon, ne peut servir d'itinéraire de substitution, faute de largeur et faute de supporter le poids des véhicules d'intervention, ce que nous n'avons eu cesse de marteler.

Un peu de mobilité douce pour relier le Lignon à la presque île d'Aire, avec en sus une sécurité accrue de la population en cas de sinistre, vite un projet !

MOBILITÉ À VERNIER

Le 27 avril, notre Conseiller d'Etat **Luc Barthassat** était au Lignon. Lors de cette soirée publique, il nous a exposé sa vision et ses actions sur la mobilité. Dire que Luc Barthassat est un passionné est un doux euphémisme. Durant plus d'une heure, il nous a époustoufflés par son énergie, son tact à réunir, ses projets et les succès déjà engrangés. Pour Vernier, le **tourner à droite** sur la route de Vernier est aujourd'hui félicité par tous, même par ceux qui l'avaient condamné purement pas dogme. Il en va de même de l'**onde verte**.



Puissent les votations du 5 juin concrétiser cette flamme qui décongestionnera Genève, partant Vernier !

OUI à la grande **Traversée du Lac**
OUI à la loi pour une **mobilité cohérente et équilibrée**
NON à l'initiative 154

AÏRE-LE-LIGNON SE MOBILISE

Lors de son assemblée générale du 26 avril dernier, l'association des intérêts d'Aire-Le Lignon a eu le plaisir de compter sur l'intervention du Conseiller d'Etat **Serge Dal Busco**. Avec tact et efficacité, il a rendu la fiscalité si ce n'est accueillante, du moins compréhensible et vitale.

Cette association a recueilli en un temps record plus de 865 signatures pour la pétition, soutenue par le PDC, contre le surdimensionnement et l'emplacement d'un

centre permanent pour 200 mineurs non accompagnés à côté de l'école d'Aire.

Le silence du Conseil administratif est assourdissant, lui qui affirme péremptoirement ne rien connaître de ce projet ! Cette pétition sera déposée en mains de Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du département de l'Hospice général, mais également au Grand Conseil.

Yves MAGNIN, conseiller municipal PDC
Christophe DULEX, conseiller municipal PDC
Josette MONNIER, conseillère municipale PDC

Journée internationale des femmes à Vernier

Le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, **Monique Mattenberger**, présidente du Conseil municipal, et **Thierry Apothéloz**, Maire, ont souhaité mettre à l'honneur les femmes à travers une soirée témoignages, débats et table ronde. Au centre, les femmes abordées à travers un thème sensible et actuel : la migration.



Micheline Calmy-Rey, ancienne présidente de la Confédération, était l'invitée d'honneur de la Journée des femmes à Vernier.

L'Europe et la Suisse font face aujourd'hui à une immense vague migratoire. Le phénomène n'est certes pas nouveau, mais il a rarement connu une telle ampleur dans notre histoire récente. Que ce soit pour des questions économiques, de conflits armés ou de persécutions politiques, les migrant-e-s qui arrivent en Suisse se trouvent souvent dans une situation de réelle précarité. Pour les femmes, les conditions de vie sont encore plus fragiles, car entre discrimination et exclusion, elles sont une population particulièrement vulnérable.

L'objectif de la rencontre organisée à Vernier était de mettre en lumière et dégager des pistes de réflexion sur la place des femmes migrantes dans notre société, notamment en regard de l'actualité des importants flux migratoires que connaissent Genève et la Suisse.

Des femmes de plusieurs horizons sont venues témoigner de leur départ, de leur intégration à Genève, des conditions de réussite et des difficultés rencontrées. Après une partie témoignages, la parole a été donnée à un large panel d'invitées et

d'invités, parmi lesquelles Micheline Calmy-Rey, ancienne présidente de la Confédération, ainsi que le délégué à l'intégration du Canton de Genève.

Cette soirée placée sous le signe de la cohésion et de l'égalité, à travers des échanges et des témoignages très enrichissants, a permis de mettre en lumière combien il est important de construire le futur en apprenant du passé et d'offrir ainsi aux migrantes d'aujourd'hui, d'où qu'elles viennent, la place qui leur revient de droit.

UN BREF HISTORIQUE

Lors de la conférence internationale des femmes socialistes en août 1910 à Copenhague, l'Allemande Clara Zetkin fait voter le principe d'une Journée internationale des femmes, afin de reconnaître les luttes menées par les femmes partout dans le monde. Aux Etats-Unis, notamment, des ouvrières du textile sont montées au créneau, dénonçant leurs conditions de travail intolérables. La Journée internationale de la femme est célébrée pour la première fois un an plus tard, le 19 mars 1911, en Autriche, au Danemark, en Allemagne et en Suisse. Au total, plus d'un million de femmes manifestent en Europe.

Outre le droit de voter et d'exercer une fonction publique, elles exigent le droit au travail, à la formation professionnelle, et la cessation de la discrimination sur le lieu de travail. Quelques années plus tard, le 23 février 1917, date du calendrier russe, ou le 8 mars dans le calendrier grégorien, des travailleuses sortent dans les rues de Saint-Petersbourg pour déclencher une grève générale et réclamer « du pain et la paix », un « événement » qui s'inséra dans les actions révolutionnaires « inaugurant » la Révolution russe. En 1977, soit deux ans après l'Année internationale de la femme, les Nations Unies adoptent une résolution invitant les pays à consacrer une journée à la célébration des droits des femmes et de la paix internationale. Le 8 mars devient cette journée de reconnaissance dans de nombreux pays.

Restoscolaire.ch: les restaurants scolaires sur le web!

A la prochaine rentrée scolaire, la gestion des repas et des présences des enfants dans les restaurants scolaires d'Avanchets et Balexert pourra se faire en ligne!

Simplifier les paiements des repas consommés aux restaurants scolaires et modifier plus aisément les agendas des enfants inscrits: tels sont les objectifs du nouveau site internet *restoscolaire.ch*! Dès la rentrée scolaire 2016, les familles dont les enfants sont inscrits aux restaurants scolaires d'Avanchets et Balexert pourront en quelques clics bénéficier de ces facilités.

Sur le site internet *restoscolaire.ch*, les parents auront un compte avec un identifiant. En se connectant, ils auront la possibilité d'annoncer les présences et absences des enfants, de visualiser l'abonnement de l'enfant, et de connaître l'état de leur compte. Les regroupements de fratrie permettront également aux parents d'avoir un compte unique. Pour les parents qui n'ont pas la possibilité d'aller sur internet, ils pourront toujours régler leur facture papier et annoncer la présence / absence de l'enfant par téléphone.

Une documentation complète sera transmise durant le mois d'août et permettra aux parents de se connecter sur le nouveau site *www.restoscolaire.ch*. Pour de plus amples informations sur ce nouveau système, un stand d'information sera à disposition lors des journées d'inscriptions du GIAP!

Restoscolaire.ch a été initié par l'Association des communes genevoises. La Ville de Vernier, soucieuse de faciliter l'accès de ses prestations à la population, a souhaité s'associer à cette démarche et tester le dispositif dans un premier temps dans les écoles d'Avanchets et Balexert. Le projet se développera quartier par quartier pour être intégré sur une année dans toutes les écoles vernioloises!

INFOS

Restoscolaire.ch

c/o Association des communes genevoises
Tél. 022 309 40 90 de 8h30 à 12h,
les jours ouvrables, excepté les mercredis
contact@restoscolaire.ch
www.restoscolaire.ch



Cours de français-intégration 2016-2017

Nous ouvrons les listes d'inscriptions pour les trois cours de français et d'intégration qui débuteront en septembre 2016.

Le service de la cohésion sociale propose trois niveaux de cours: débutant, intermédiaire et « français-conversation ». Ce dernier est axé sur le dialogue et nécessite un niveau de français basique. Les personnes non francophones vivant à Vernier pourront ainsi améliorer leurs acquis en langue française en exerçant la prononciation.

Les cours débutant et intermédiaire auront lieu les lundis et les mardis au Centre de Quartier de Balexert et le cours « français-conversation » aura lieu le jeudi à la route de Vernier 186b.

Le prix est de CHF 100.- pour l'année scolaire.

Les sessions de test pour accéder au cours de français auront lieu

mardi 28 juin et jeudi 25 août 2016 à 18h et 19h

au service de la cohésion sociale. Si vous êtes intéressé, il est obligatoire de vous inscrire en contactant le service de la cohésion sociale au tél. 022 306 06 70.



RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu:

ENCOMBRANTS ET FERRAILLE:
mardis 7 et 21 juin 2016

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi et jeudi*
PAPIER	lundi, mercredi*, vendredi
VERRE	jeudi
COMPOST	mardi et jeudi
*zones villas non desservies	

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au: Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3 – 1214 Vernier – Tél. 022 306 07 00.

Bilan positif pour le Contrat local de sécurité

La collaboration entre les agents de police municipale verniolans et la police cantonale genevoise se passe bien. Les Verniolans peuvent se rassurer: en 2015, les forces de l'ordre n'ont jamais été si efficaces et si coordonnées.



En juillet 2013, la Ville de Vernier signait avec les autorités cantonales genevoises son premier «Contrat local de sécurité» dans le but d'instaurer davantage de collaboration entre les polices municipales et cantonales. «En acceptant la proposition du Canton, nous poursuivions trois objectifs, explique le maire en charge de la sécurité, Thierry Apothéloz. Premièrement, améliorer la collaboration avec la gendarmerie; deuxièmement, orienter le travail sécuritaire autour d'objectifs communs et enfin, apporter un plus en termes de sécurité

à la population.» Après deux ans et demi d'existence, le dispositif a fait ses preuves et il a permis aux agents de se familiariser avec les nouvelles prérogatives dont sont dotées les polices municipales genevoises. Analyse.

Patrouille et objectifs communs | Le Contrat local de sécurité (CLS), qui lie le Conseil administratif de Vernier au Département de la sécurité et de l'économie de l'Etat de Genève, définit trois objectifs, trois axes d'intervention:

la répression des incivilités routières, la lutte contre les incivilités liées au trafic de stupéfiants, et la lutte contre les tags. Pour assurer son application, la Commune a revu sa stratégie sécuritaire, en tenant compte des forces cantonales. Elle a créé, notamment, un concept de police tripartite réunissant les îlotiers de Blandonnet, de Meyrin et de Vernier. Quotidiennement, les polices échangent leurs informations pertinentes. «Les deux premiers buts du CLS ont été partiellement atteints, explique Jacques Chevalier, responsable de service de la police municipale de Vernier. Nous sommes plus présents sur le terrain et les dénonciations d'incivilités routières ont augmenté.» De même, en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants, les actions conjointes ont donné des résultats très probants. Grâce à leurs nouvelles prérogatives, les agents de police municipale (APM) peuvent désormais dénoncer les infractions simples liées à la consommation de stupéfiants par des amendes d'ordre ou des contraventions. «L'année dernière, la police municipale a saisi un kilo et demi de stupéfiant, toutes drogues confondues, héroïne, cocaïne ou cannabis», se félicite Jacques Chevalier.

Tags, entre prévention et éducation | «La lutte contre les tags est plus compliquée, explique le responsable de la police municipale. Ils ne sont poursuivis que sur plainte et peuvent être réalisés à n'importe quelle heure et n'importe où.» Sur l'initiative de Thierry Apothéloz, la Ville a mis sur pied toute une stratégie de lutte et débloqué un budget conséquent pour les faire disparaître. «Avant, les tags étaient présents,

mais il n'y avait pas de plainte déposée, ni de nettoyage effectué, poursuit Jacques Chevalier. Aujourd'hui, ils sont enlevés rapidement, parfois en moins d'une semaine.» Le nettoyage concerne la commune, le canton, voire même le privé, grâce à des conventions passées avec des entreprises spécialisées. Les tagueurs, eux, lorsqu'ils sont appréhendés, doivent effectuer des travaux d'intérêt général. «La punition se veut intelligente pour rappeler le cadre de la loi et les faire réfléchir à leurs actes, souligne le Maire, Thierry Apothéloz. En nettoyant les parcs et les rues, on se rend compte qu'il y a quelqu'un derrière le balai.»

Collaboration encourageante | L'an dernier, quatorze tags ont été répertoriés contre six en 2014. Pour le Maire en charge de la sécurité, ce bilan est encourageant. «Les tags et les encombrants contribuent grandement au sentiment d'insécurité, c'est la théorie de la vitre cassée.» L'expérience montre en effet que si des incivilités apparaissent et qu'elles ne sont pas débarrassées ou nettoyées rapidement, les gens s'autorisent à en faire d'autres. Pour Jacques Chevalier, le bilan du Contrat local de sécurité est positif à double titre. «Les incivilités ont notablement diminué, mais surtout une bonne collaboration s'est naturellement mise en place entre les deux corps de police, municipale et cantonale.» Une coopération de bon augure qui a permis de mettre en œuvre les nouvelles compétences assumées par les APM.

Judith Monfrini/Commu'Comm

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ : QUELQUES CHIFFRES

La police municipale a assuré 419 réquisitions en 2015, contre 378 en 2014, dont une majorité pour des affaires de circulation. A Vernier, la délinquance de rue a diminué de 3,8%. La détention et la consommation de drogue a baissé de 14% et il y a eu 11,9% d'agressions en moins en 2015. Le vol, toute typologie confondue, a lui diminué de 3,6%.

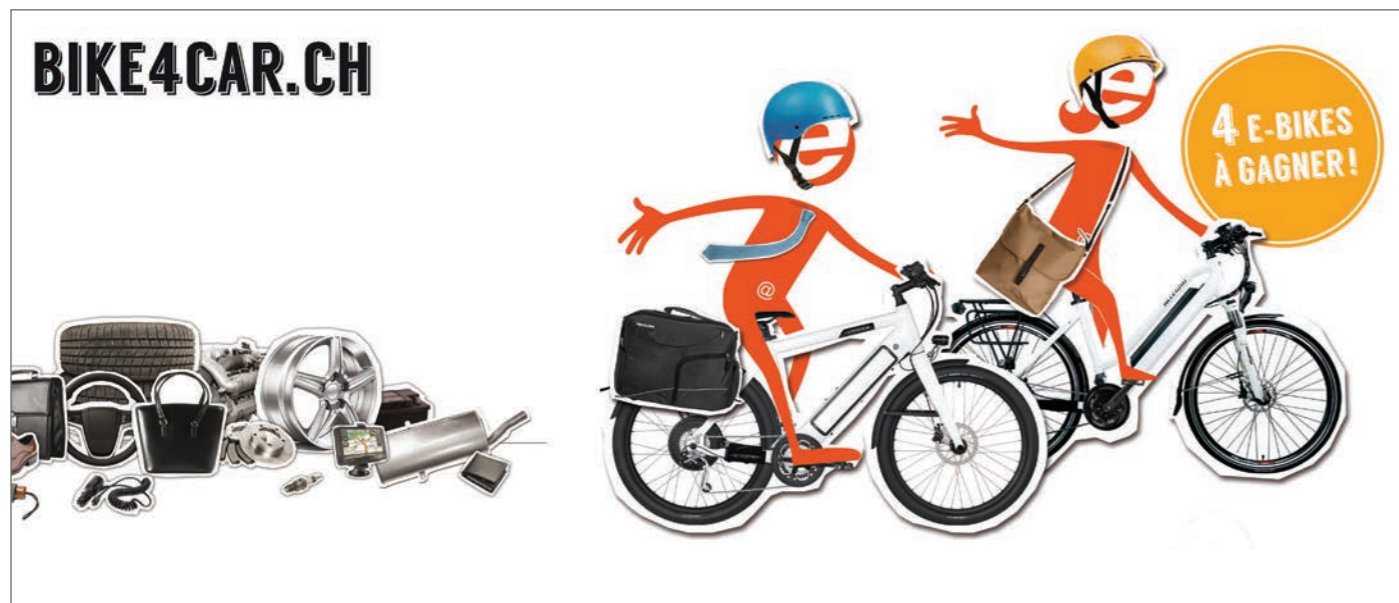
Par contre, les dommages à la propriété sur la voie publique, soit les tags et autres graffitis, ont augmenté de 9,8%,

du fait que la police les a mieux recensés. Les cambriolages ont baissé d'un tiers: de 48% dans les appartements (de 177 en 2014 à 92 en 2015) et de 14,5% dans les villas (de 76 en 2014 contre 65 en 2015).

Enfin, l'augmentation des infractions en matière de circulation est de 3,2%. Grâce au Contrat local de sécurité, les contrôles de vitesse ont été plus nombreux: ils sont passés de 69 en 2014 à 86 en 2015, soit une augmentation de 24,6%.

A vous la liberté !

Echangez gratuitement pendant deux semaines votre voiture contre un vélo électrique.



Pour la seconde année consécutive, l'action *Bike4Car* initiée par l'association de protection climatique *myblueplanet* et soutenue par le programme Suisse-Energie, donne la possibilité à tous de se déplacer pendant deux semaines à vélo électrique gratuitement et sans engagement. L'unique condition est de laisser sa voiture au garage pendant cette période.

Bike4Car a débuté le 2 mai dans plusieurs communes de Suisse, dont Vernier. De nombreux détaillants de vélos mettent à disposition environ 600 vélos électriques jusqu'à fin septembre pour cette action. L'offre est complétée par un abonnement-test gratuit de 4 mois offert par *Mobility Carsharing*.

Parmi tous les participants seront tirés au sort les gagnants de nombreux prix, dont plusieurs vélos électriques, d'une valeur totale de CHF 15 500.-.

Rendez-vous sur www.bike4car.ch pour découvrir les magasins participants de l'agglomération genevoise et réserver votre vélo. Contre le dépôt des clefs de votre voiture, de votre permis de conduire ou des plaques d'immatriculation de votre voiture, vous pourrez emprunter gratuitement un vélo électrique auprès du détaillant de vélos de votre choix.

Après une première édition nationale et environ 2000 participants dont 84 sur le Grand Genève, l'action *Bike4car* vient

à nouveau renforcer de manière concrète les initiatives existantes en faveur d'une mobilité durable.

N'attendez plus et inscrivez-vous au plus vite sur www.bike4car.ch et choisissez un vélo pour cet été!

INFO

Joëlle Herin, Bik4Car Coordination
Suisse romande
Myblueplanet, Turnerstrasse 1
8400 Winterthur
Tél. 079 256 32 65
joelle.herin@myblueplanet.ch

Il était une fois un œuf...

Pour sa seconde édition, la chasse aux œufs de Chauvet-Lullin a remporté un franc succès!



Ce n'est pas moins de 110 enfants qui sont venus, avec leurs parents, explorer le parc à la recherche des 400 œufs qui y ont été malicieusement cachés.

Suite à cela, et après avoir reçu leur lapin en chocolat, ces artistes en herbe ont décoré avec soin une jolie figurine en bois en forme de lapin.

Grâce au beau soleil de printemps, la valse des tartines à la confiture et des sirops, distribués pendant tout l'après-midi, a pris des airs de déjeuner sur l'herbe où tous, petits et grands, ont investi le parc afin de profiter de ce cadre magnifique.

On remercie tous les participants et félicitons ces prodigieux chercheurs d'œufs.



Merci à la Ville de Vernier, au travers du Contrat de Quartier, qui nous apporte son soutien financier et merci aussi aux petites mains venues nous aider à cacher ou tartiner.

On se réjouit de vous retrouver l'année prochaine pour accueillir à nouveau le printemps avec les rires des enfants!

Nancy et Nathalie



Vernier Street Art 2016

Du 8 juin au 31 août, Vernier se pare d'atours futuristes! L'artiste tchéco-suisse Marion Jiranek réalise, en exclusivité dans le cadre de l'événement Vernier Street Art, trois installations urbaines à travers le projet *EUCHRONIA*.

Après une année d'interruption, Vernier Street Art revient transformer l'environnement urbain de notre ville. La manifestation en profite pour modifier ses dates, préférant, aux frimas de novembre, la chaleur estivale et offrant ainsi au plus grand nombre les créations de Marion Jiranek.

Marion Jiranek a réalisé trois tableaux, mélange d'encre et d'aquarelles sur du papier coton. Ils représentent chacun un quartier emblématique de la commune de Vernier, le Lignon, les Avanchets et Châtelaine. Le support de l'œuvre interdit de les exposer en plein air. Ils furent donc reproduits sur des bâches de plus de quatre mètres de long. Elles s'exhiberont durant tout l'été, du 8 juin au 31 août, aux lieux qu'elles évoquent sur les bordures de l'esplanade du Lignon, la passerelle de Balexert ou sur la place de Châtelaine. Les installations urbaines permettront aux spectateurs de comparer la réalité à ce futur. Marion Jiranek sera présente sur place les jeudis du mois de juin pour présenter son travail artistique. Le service des espaces verts de la Ville de Vernier accompagne l'artiste en présentant, conjointement aux tableaux, de nombreux exemples de plantes pionnières qui se réinstalleraient sur les bâtiments abandonnés.

Les œuvres originales ainsi que les esquisses préparatoires, détaillant toute la genèse des peintures, seront exposées dans le hall de la mairie de Vernier du 8 au 30 juin 2016. Le vernissage se tiendra, en présence de Marion Jiranek et des autorités, le mercredi 8 juin, à partir de 18h30.

Pour s'immerger pleinement dans ce futur positif, faites comme les tableaux, utilisez les transports, en commun, le vélo, ou encore mieux, à pied. Ceci vous permettra de redécouvrir votre voisinage et ainsi vous rappeler, que ce soit dans un siècle ou maintenant, qu'il y fait bon vivre. Tournée vers un futur plus «vert», Vernier met à votre disposition sur son site internet et dans différents services communaux une carte des voies vertes pédestres. Avec le Vernier Street Art, découvrez un futur utopiste de Vernier!



PROGRAMME

Tableaux urbains - exposition en plein air Du 8 juin au 31 août

Place de Châtelaine, esplanade du Lignon, passerelle de Balexert
Présence de l'artiste : jeudi 9 (Châtelaine), 16 (Lignon) et 23 juin (Balexert) à 18h

Exposition des originaux

Du 9 au 30 juin

Mairie de Vernier, lundi au vendredi, de 9h-12h, 14h-17h

Vernissage

Mercredi 8 juin

à 18h30 en présence de l'artiste et des autorités
Mairie de Vernier - 9, rue du Village

Informations

Service de la culture et de la communication
Tél. 022 306 07 80
culturecom@vernier.ch
www.vernier.ch

GENÈSE DU PROJET ARTISTIQUE *EUCHRONIA*

Même si cela est peu perceptible de nos jours, avec les flux migratoires qui trônent en première page des journaux, la population sur notre planète n'ira pas toujours en grandissant. Ces cinquante dernières années ont démontré que l'augmentation de la qualité de vie amenait moins de naissances. Si nous avons le choix, nous préférons donner plus de temps à chacun de nos enfants. Ceci n'arrivera pas demain, mais un jour.

Notre commune a été fortement influencée par l'explosion démographique qui suivit la Seconde Guerre mondiale et la prospérité économique, avec ses cahots, que nous vivons depuis. Vernier s'est mué d'un village à une ville multiculturelle. Il y a un siècle, les habitants du vieux Vernier auraient peiné à imaginer la transformation de leur bourgade, il en est de même pour nous.

Lorsque les premières pierres du Lignon, des Avanchets ou des Libellules furent posées, les interrogations sur l'avenir de Vernier fusaient et le positivisme ne brillait pas. Pourtant, nous avons construit une commune vibrante où les communautés se mélangent, se rencontrent, échangent et s'enrichissent les unes des autres. Notre bâti, passé ou futur, le quartier de l'Etang pour ne pas le nommer, transmute Vernier. S'il existe une constante, c'est bien celle-ci. Nous nous transformons et désirons toujours offrir le meilleur, avec les contraintes de notre temps, aux Verniolans.

Mais qu'est-ce donc que ce futur? Imaginez un monde à un milliard d'individus. Par nécessité et grâce à la technologie, nous aurons renoncé aux transports privés. Les routes ne seront plus des scories de bitumes, dangereuses, bruyantes, autant de coups d'épée qui séparent

les résidents des numéros pairs et impairs, mais des étendues vertes réservés au bien-être et aux rares passages d'un tram électrique. Les livraisons, les courses s'effectueront par drones ou microtransporteurs à roues autonomes. Le travail s'accomplira depuis son domicile, réduisant, ainsi, l'espace nécessaire aux bureaux. La surface d'habitation se transformera. Elle ne sera plus occupée exclusivement le soir et les fins de semaine, mais deviendra un lieu de vie, permanent. Avec les deux membres du couple à demeure, le partage des tâches ou de l'éducation ne pourra plus être source de répartition inégale. Qui a dit que la technologie isolait?

Mais avec moins d'habitants, qu'advient-il de notre bâti actuel, de notre plus long immeuble du monde, des tours colorées des Avanchets, de notre viaduc de l'Ecu? Il ne peut malheureusement pas se comparer à la solidité des anciens édifices. Toutes ces constructions furent élaborées à une époque où la vitesse et le prix demeuraient les facteurs prédominants. Il fallait accueillir les familles d'un Genève grandissant. L'acier, le plastique, le béton ou les panneaux agglomérés ne soutiennent pas la comparaison face à la pierre. Elle est là depuis la nuit des temps et sera encore là à la fin de celui-ci.

Les ensembles de logements qui hébergent la majeure partie de notre population actuelle seront rendus à leur état premier: la nature. Les plantes pionnières effectueront leurs offices colonisateurs. Elles s'implanteront dans la moindre faille ou interstice, tels ces pins qui s'accrochent à flanc de rocher. Elles esthétiseront et adouciront ces immenses lignes droites fournissant une beauté organique là où il n'y avait que le trait de la règle.

Julien Chatillon-Faucher

euchronia.org

De la cité-jardin aux jardins dans la cité



Dans les quartiers de Châtelaine et Ouches/Concorde une forte densification est prévue. Les habitants ont manifesté leur désir de préserver beauté et biodiversité de ces lieux. Un sondage « tout ménage » de l'Association des Habitants du Quartier de la Concorde (AHQC) et de l'école des Ouches a d'ailleurs confirmé cette envie.

Afin de réaliser la volonté des citoyens de nos quartiers, l'AHQC a créé en 2014 la Commission « jardin ».

Un jardin communautaire et des aménagements urbains sont à disposition des habitants pour « notre » jardin de cocagne.

A travers ce projet notre association aimerait entre autres promouvoir des activités culturelles, le partage ainsi que l'intercommunalité, l'intégration et tout ce qu'il faut pour un bon voisinage.

Notre projet a été soutenu dès le début par le Contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert et nous les remercions beaucoup pour leur confiance.

Depuis ce printemps, la jardinière de quartier, Sabine Nagl, anime les deux premiers mercredis du mois des ateliers et activités collectives de jardinage à la Villa Croissant au 7, chemin du Croissant à Châtelaine de 15h à 18h.

Un projet d'intégration de femmes migrantes du foyer Jean-Simonet a été mis sur pied. Notre association organise régulièrement des rencontres pour que nos voisines découvrent leur quartier, ses habitants et nos traditions. Ce projet est soutenu par le bureau d'intégration des étrangers.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par mail : info@ahqc.ch et découvrez notre programme sur www.ahqc.ch.



En espérant faire votre connaissance prochainement, toute l'équipe du groupe jardin vous transmet ses salutations fleuries!

Nous vous invitons jeudi 2 juin 2016 à 18h en présence des autorités verniolanes autour d'un apéro festif, suivi d'un tour de projet à la Villa Croissant, chemin du Croissant, 1219 Châtelaine.



Journée de partage et de découverte de la culture camerounaise et africaine



Les élèves de l'école maternelle et primaire d'Ongandi

Découvrez l'Association Humanitaire Enfants d'Ongandi et aidez-la dans sa récolte de fonds pour la construction d'une classe d'école maternelle au Cameroun.



Venez nombreux pour profiter d'un agréable moment axé sur la chaleur et le partage. Au programme de cette journée : groupe de balafons et djembés, spectacle de danse, découverte des épices et recettes traditionnelles, défilé de mode enfantine, exposition d'artisanat.

PROGRAMME

Dimanche 12 juin – de 10h à 18h

Salle polyvalente de l'école de Vernier-Place

Expositions

- Petits objets africains et tenues traditionnelles
- Exposition et projection des photos des réalisations de l'association au Cameroun

Animations

- | | |
|-----------|---|
| 10h-18h | Animation : groupe Alberto Balandzang (balafons et djembés) |
| 12h-14h | Repas : découverte des épices et recettes traditionnelles |
| 14h-14h45 | Défilé de mode enfantine |
| 15h-16h | Spectacle de danse : compagnie Amulettes |

Contact : tél. 079 924 05 59



Festival Clave De Son



Orchestre OPUS MAMBO

L'Association VEART développe depuis 2011 des activités culturelles dans le quartier des Libellules, un quartier riche des différentes cultures de ses habitants. Cours de musique, de danse, de théâtre, studio d'enregistrement pour les jeunes, atelier de costumes, sont quelques-unes des activités proposées.

Cette année, l'association VEART, avec l'aide de nombreux bénévoles, et le soutien de la Ville de Vernier, organise la troisième édition du Festival Clave De Son, festival consacré aux musiques d'origine afro-cubaines.

La salsa sera à l'honneur lors de cette édition, avec un programme 100 % pour danser : 2 concerts et un DJ pour le plus grand plaisir des amateurs de danses latines.

Orchestre OPUS MAMBO (CH) | 12 musiciens sur scène qui se donnent sans retenue, avec un objectif en commun : embraser la piste et vous faire bouger sur les rythmes endiablés de la salsa et du son cubain. L'orchestre vous propose les grands classiques de la salsa : Celia Cruz, Oscar D'León, Joe Arroyo, Gloria Stefan, Irakere, ainsi que quelques arrangements originaux, 100 % pour danser !

Orchestre LOS GUAJIROS (FR) | Une formation qui arrive de Paris, après un récent voyage au Venezuela. Cet orchestre de 12 musiciens, dirigé par Franklin Lozada (Venezuela), nous propose un répertoire de salsa dura, la salsa des années 70 issue d'El Barrio (le quartier de Spanish Harlem à New York) regroupant les immigrés portoricains (dit nuyoricain) ainsi que des Cubains et d'autres Latino-américains.

DJ Chechyto (FR) | Un des DJ le plus en vue des nuits cubaines de la région franco-genevoise, qui s'est fait une place de choix parmi les préférés des danseurs.

INFOS

Samedi 4 juin 2016 de 21h à 2h

Salle du Lignon

Tarifs : CHF 10.-

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Renseignements :

Tél. 022 796 89 92

www.veart.ch

VIDE CAVE - 5^E ÉDITION

L'Association des Locataires de la Grande Tour a le plaisir de vous accueillir pour la 5^e édition de son Vide cave. Venez nombreux.

**Dimanche 5 juin 2016
de 9h à 17h**

Sur l'Esplanade du Lignon (entre les deux tours)
Ouvert à tous

Frais de participation

CHF 2.- + caution CHF 10.-

Inscriptions jusqu'au mercredi 1^{er} juin 2016 :

Myriam Bommer

Tél. 079 765 02 01

algt.lignon@gmail.com



FAN ZONE EURO AUX AVANCHETS



Comme vous le savez sans doute toutes et tous, cette année a lieu l'Euro Foot.

C'est pourquoi, le AVANCHETS-Sport FC, la Maison des Jeunes de l'Eclipse,

les Travailleurs Sociaux Hors Murs de la Ville de Vernier et la Maison de Quartier des Avanchets proposent aux habitants des Avanchets et de la commune la diffusion de tous les matchs sur grand écran, sous chapiteau, sur le stade synthétique des Avanchets.

Du vendredi 10 juin au dimanche 10 juillet,

un chapiteau avec buvette vous ouvre ses portes. Au programme, petites restaurations, boissons, diverses animations et bonne humeur. Alors venez nombreux, que ce soit pour soutenir votre équipe, échanger autour d'une grillade ou simplement pour passer un bon moment avec vos voisins.

En parallèle à la Fan Zone il y aura comme chaque été, le **Projet « Cité Été » qui se tiendra du 10 juin au 16 juillet :** au programme, sorties et animations pour tous les

habitants. Des grills et des tables seront mis à votre disposition durant tout l'événement pour vous permettre de vous retrouver autour d'un bon barbecue.

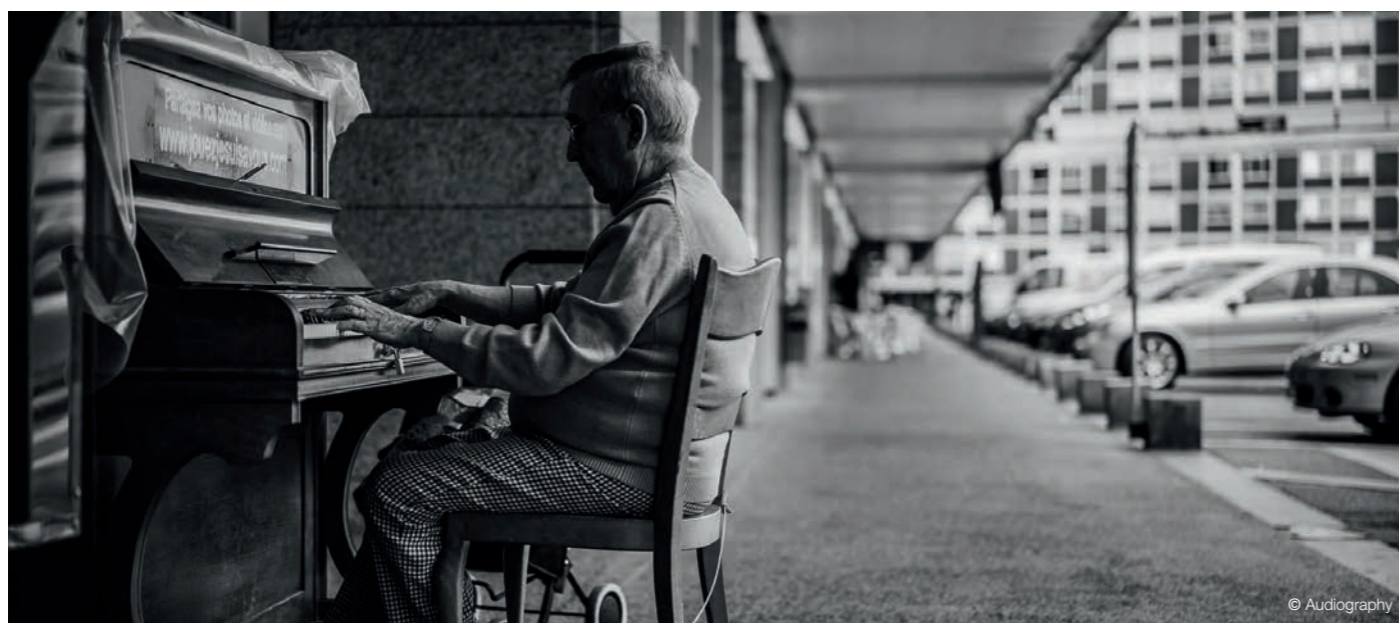
Les horaires des activités et des matches seront affichés un peu partout aux Avanchets, pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter la Maison de Quartier des Avanchets au 022 796 24 80 ou la Maison des Jeunes de l'Eclipse au 022 796 14 40.

La Maison de Quartier vous attend nombreux à la traditionnelle grillade qui aura lieu le **18 juin** à côté de la Fan Zone : BBQ et salade mis à disposition.



« Jouez, je suis à vous » la musique au cœur de la Ville

Du mercredi 8 juin au mardi 21 juin, quatre pianos animeront Balexert, les Avanchets, le Lignon et Vernier-Village avec l'objectif de rassembler habitants et passants autour de la musique!



Une initiative culturelle, sociale et touristique | Des pianos apparaissent dans les rues, sur les places... Intrigués, les passants les scrutent, touchent les notes, s'assoient, jouent un petit air ou un morceau grandiloquent. Des badauds s'arrêtent, écoutent, s'assoient et jouent à leur tour.

L'idée? Inviter la population et les touristes à prendre possession de l'espace public à travers la musique, à engendrer un regard nouveau sur la ville. Musicien aguerri ou novice, habitants ou touristes, enfants ou personnes âgées, chacun peut s'approprier ces pianos à sa manière: jouer, écouter, chanter, applaudir, danser! Naît un moment festif, où règne la convivialité. Tous se retrouvent autour des pianos, avec un langage commun: la musique.

Les instruments sont mis à disposition de la population de façon simple et géné-

reuse, sans surveillance particulière, dans un esprit de confiance et de partage. Le décalage entre l'instrument de musique « sacré » et son environnement inhabituel crée la poésie, la surprise et la joie, donc le respect pour l'objet. Le projet s'adresse à toutes et tous, quel que soit l'âge, le sexe, le statut social, la nationalité ou la langue parlée.

Les origines du projet | L'idée d'installer des pianos d'occasion dans l'espace public a germé dans l'esprit de l'artiste britannique Luke Jerram. De fil en aiguille, le phénomène « Play Me I'm Yours », né à Bristol (UK), a connu un essor mondial. Depuis 2008, de plus en plus de villes ont adhéré au concept et un nombre toujours grandissant de personnes est touché et animé par ce projet. Des pianos fleurissent dans les rues, les parcs, les gares, sur les marchés ou encore les ponts, aux quatre coins du globe.

En 2011, le projet a été introduit en Suisse par le Genevois Dan Acher, créateur d'Happy City Lab. Destiné à marquer les 20 ans de la fête de la musique de Genève en réinvestissant l'espace urbain de manière originale et musicale, « Jouez, je suis à vous » a été depuis reconduit d'année en année, fort de son immense succès auprès de la population et des visiteurs.

En juin 2015, 60 pianos ont été installés dans 26 municipalités du canton de Genève, de France voisine (Ain et Haute-Savoie) et du district de Nyon, atteignant une envergure exceptionnelle. Pour l'édition 2016, 55 pianos seront installés dans 20 communes du Grand Genève.

INFOS

www.jouezjesuisavous.com
www.facebook.com/jouezjesuisavous

PRÊT EN MUSIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

A l'occasion de la fête de la musique venez écouter le jazz band
Nat King Cole Tribute

Samedi 18 juin à 10h30

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21 – 1220 Les Avanchets
TPG bus 10 arrêt Floralies, tram 14 et 18 arrêt Avanchet
Tél. 022 306 07 96 – bibava@vernier.ch

Tout public, entrée libre.
Apéritif offert.

CONCERT À LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE

Swing de fou

Des musiciens déjantés qui nous font partager les fascinantes orchestrations du jazz naissant dans La Nouvelle-Orléans des années folles.

Jeudi 16 juin à 17h

Bibliothèque de Châtelaine
Av. de Châtelaine 81 – 1219 Châtelaine
TPG bus 6, 19, 22, 51 arrêt Châtelaine
Tél. 022 306 07 97 – bibcha@vernier.ch

Tout public, entrée libre.
Apéritif offert.

UN CONCERT À NE PAS MANQUER

A nouveau cette année, le Chœur de Vernier, sous la direction de Franz Josefovski, a le grand plaisir de se produire dans notre commune et espère vous retrouver nombreux pour le concert qu'il donnera le

dimanche 5 juin 2016 à 20h

Eglise catholique de Vernier (chemin de Poussy)

Magnificat RV 610, Antonio Vivaldi (1678-1741)

Gloria RV 589, Antonio Vivaldi (1678-1741)

Credo RV 591, Antonio Vivaldi (1678-1741)

Le Chœur de Vernier

accompagné par l'Ensemble à cordes Nachtigall et de Magdalena Burdet (hautbois), Léonard Clément (trompette), Gyslaine Waelchli (soprano), Floriane Hostettler (soprano).

Le Chœur de Vernier (50 choristes) est la section chorale de l'Echo de Vernier, fondée en 1920 avec le Théâtre de Vernier. Au cours des années, le Chœur a présenté divers répertoires, du folklore à la musique sacrée.



Billets en vente à l'entrée, prix des places CHF 25.- / AVS et étudiants CHF 20.- / Gratuit jusqu'à 12 ans.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister au concert à Vernier, nous vous informons que le même concert sera donné au temple de St-Gervais **dimanche 29 mai 2016 à 18h**.

Ainsi qu'à la Cathédrale Saint-Pierre lors de la Fête de la Musique **samedi 18 juin 2016 à 15h30**.



Thé dansant

Rencontres musicales
de Châtelaîne Balaxert

Venez passer un moment de convivialité et de danse au son des musiques de tous les temps. Venez danser sur des airs de tango, valse, passo doble, boléro, cha cha, samba, rock, twist, disco, rumba, salsa, et la musique africaine.

**Dimanche 19 juin, samedi 17 septembre
et samedi 26 novembre de 14h à 18h**

Ferme Golay

Avenue Edmond-Vaucher 5
1219 Châtelaîne

Entrée libre

Boissons et pâtisseries
à un prix symbolique
Accessible aux personnes
à mobilité réduite

Pour plus d'informations, contactez
Noelle Yengo Ntongo, tél. 077 914 70 60



EURO UEFA 2016 au Lignon

L'Association Sportive du Lignon

projette de diffuser l'intégralité des matches de l'Euro de football qui aura lieu

du 10 juin au 10 juillet

Cette association nouvellement créée est constituée de jeunes habitants du Lignon dont l'objectif principal, à travers ce projet, est de rassembler la population locale autour d'un événement populaire, dans un cadre convivial.

Les retransmissions se feront sur écran géant et se dérouleront sur la Place du Lignon.

Au programme : buvette, petite restauration et nombreuses animations.

Contact : assoc.asl@hotmail.com

Repas pour tous

Où manger le mercredi midi pour CHF 5.- ?

Venez nombreux nous rejoindre au Centre de Quartier des Avanchets. Ambiance bon enfant assurée.

Entrée, plat, dessert

- Adultes : CHF 5.-
- Enfants accompagnés de 5 à 10 ans : CHF 4.- (boisson comprise)
- Enfants accompagnés jusqu'à 4 ans : gratuit

Inscriptions

au plus tard le mardi midi
au tél. 076 630 33 71 ou par mail à
repasa5francs@gmail.com



Associations Repas à 5 Francs

avec le soutien de la Ville
de Vernier, Canal 29,
la Communauté des
Propriétaires d'Avanchet-Parc
et le Fond-Mécénat SIG

Grillades et apéro

La Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon vous propose :

**Grillades
vendredis 27 mai, 10 juin et 24 juin
de 18h à 22h**

Amenez vos saucisses et venez les griller
en toute convivialité!

**« Apéro de fin d'année »
mercredi 22 juin de 17h à 19h**

Venez en famille ou entre amis passer un agréable
moment avant la pause estivale!



Maison de Quartier d'Aire - Le Lignon
Chemin Nicolas Bogueret 12 bis, 1219 Aire
tél. 022.970.06.90 - fax 022.970.06.91
www.mqal.ch - info@mqal.ch

Histoire de dix ans « Joyeux Dimanches »

En juin 2006, M^{me} Nadia Tabani, responsable du Réseau Solidarité d'Aire-Le Lignon a déposé le projet des « Joyeux Dimanches » au Contrat de Quartier. Il s'agissait de proposer à des personnes isolées, un dimanche par moi, un repas au prix symbolique de CHF 5.-.

Le groupe de projet a estimé que ce projet devait être soutenu car il permettait de favoriser les échanges et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

Un grand merci à Maurice Gardiol qui a réalisé le premier papillon pour annoncer aux habitants les « Joyeux Dimanches ». C'est encore ce modèle que nous utilisons 10 ans plus tard pour annoncer nos repas mensuels.

C'est le 15 octobre 2006 que le premier repas a été organisé. Dans un premier temps, nous avons été accueillis dans la salle de paroisse de l'Eglise de l'Epiphanie. Une vingtaine de personnes y ont participé.

Philippe Vonaesch, qui a repris la coordination des « Joyeux Dimanches », a par la suite obtenu de la Ville de Vernier la mise à disposition gratuite du restaurant scolaire de l'école du Lignon, un dimanche par mois.

M. Vergari et moi-même comme cuisiniers, et les bénévoles qui assurent la préparation et le service, ont alors eu un outil de travail professionnel pour préparer ces repas.

De 20 personnes en 2006 la demande a augmenté pour atteindre actuellement 65 à 70 personnes par dimanche.



Une ambiance conviviale accompagne les « Joyeux Dimanches » et les personnes présentes sont heureuses de se revoir un dimanche par mois pour échanger ensemble les dernières nouvelles du quartier.

Actuellement, les « Joyeux Dimanches » ont lieu au Centre de Quartier du Lignon où après Oronzo Vergari et Gian-Carlo Turrini, Martial Hbali a rejoint l'équipe des bénévoles comme cuisinier.

Pour moi, après dix ans de présence, le temps est venu de passer le bâton de pèlerin à des successeurs prêts à continuer cette tâche tellement appréciée par un grand nombre de personnes de la presqu'île d'Aire-Le Lignon.

Walter Hatt



« JOYEUX DIMANCHES ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu : CHF 10.- minimum boissons et café inclus. Le prochain repas aura lieu

dimanche 12 juin 2016 à 12h15

Centre de Quartier du Lignon, place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone à M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53. **Attention, le nombre de places est limité!**

Les bibliothèques au jardin

Que vous possédiez à peine un mètre carré à disposition sur un balcon ou ayez la chance d'avoir un grand jardin, plus aucune excuse pour ne pas jardiner, même sans avoir la main verte!



Les jardinières magiques, de délicieuses recettes à base de plantes potagères à cultiver en une seule jardinière

Des conseils pour cultiver des fruits, des légumes et des herbes aromatiques dans des pots et jardinières pour ceux qui n'ont pas accès à un jardin: choix du pot, variétés de plantations, arrosage, protection des végétaux, récolte, etc. Avec des exemples de recettes détaillées pour chaque saison.



30 minutes pour jardiner, des solutions créatives pour aménager vos terrasses en un temps record !

Manuel pratique pour réaliser sans effort et en un temps record des espaces de plantations divers et variés: aménager une terrasse ou un balcon, créer des massifs harmonieux, décorer l'espace jardin, etc. Une multitude de petits projets différents sont proposés dans ce livre, aidés en cela par des instructions claires et détaillées, largement illustrées, à glaner au fil des pages selon l'envie du moment.



Fleurs & compositions florales, associez les couleurs, variez les compositions, jouez avec les formes

Du bouquet classique aux compositions plus design, des idées pour sublimer les fleurs, découvrir les mariages harmonieux de couleurs, jouer sur les contrastes et les textures, choisir le vase, créer des compositions originales au gré des saisons.

Vous trouverez également des documents sur le compost, le jardinage avec la lune, les oiseaux au jardin, la taille, le bio, la multiplication, etc... Mais aussi :



Le grand business des plantes, richesse et démesure

La journaliste Florence Thinarde présente les effets de la mondialisation sur la production et la commercialisation de végétaux emblématiques: rose, coton, café, blé, palme, tabac, drogue, orange, pomme, etc.

Vous découvrirez dans ce document comment et dans quelles conditions ces matières premières sont cultivées de par le monde avant d'arriver jusqu'à nous, le rôle des multinationales, des marchés mondiaux, des différents lobby, etc.

Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le [Catalogue en ligne](#) des Bibliothèques de la Ville de Vernier: www.vernier.ch/biblio

Inscription et prêts gratuits!

Pour nos jardiniers en herbe



Suivez le guide ! promenade au jardin, illustré par Princesse Camcam

Après nous avoir découvert sa maison dans un premier livre, le chat nous emmène cette fois visiter son jardin. Au fil des pages, on découvre des illustrations pleines de personnalité, des rabats à surprises et des habitants du jardin assez fantaisistes... Une promenade que l'on aime faire et refaire.

Dès 4 ans



Le potager, de Anne-Sophie Baumann et Christophe Rivier

Les petits sont de grands observateurs de la nature. Dans cet imagier photo, ils retrouveront les fruits et les légumes, ainsi que les animaux rencontrés dans un potager. Parce que savoir identifier et nommer les différentes espèces, c'est aussi apprendre à respecter la nature et sa diversité

Dès 5 ans



Le grand livre du jardin, de Deborah Lock

Sais-tu faire pousser des tomates? Comment plante-t-on un arbre ou creuse-t-on une mare? Plus de 50 projets à réaliser dans son jardin. Ce livre fourmille d'idées, de recettes et de jeux. Vous trouverez pour chaque activité, la liste du matériel et des conseils ainsi qu'un pas à pas détaillé tout en photo pour être sûr de réussir.

Dès 9 ans



Le grand livre de jardinage des enfants, de Caroline Pelissier et Virginie Aladjidi

Savez-vous planter des radis? Semer des carottes ou bouturer des plantes? Ce grand livre pratique se découpe en quatre grandes parties: printemps, été, automne, hiver. Au fil des saisons, sur le balcon ou au jardin, les enfants sont invités à planter des graines, à reconnaître les fruits et légumes, à récolter puis déguster leurs propres légumes, mais aussi à comprendre le cycle des plantes en les observant grandir doucement.

Dès 7 ans

Retrouvez dans vos bibliothèques d'autres ouvrages pour les enfants, des plus petits aux grands ados, en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, russe et arabe!

LES BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque des Avanchets
Rue du Grand-Bay 21
Tél. 022 306 07 96
bibava@vernier.ch

Bibliothèque de Châteline
Av. de Châteline 81
Tél. 022 306 07 97
bibcha@vernier.ch

Bibliothèque de Vernier
Rue du Village 57
Tél. 022 306 07 98
bibver@vernier.ch

FÊTE DES PROMOTIONS

Vendredi 1^{er} juillet 2016

Préau de l'école des Ranches

Programme

- 18h30 Cortège dans la rue du Village avec les écoles et les autorités de la Ville de Vernier
- 19h30 Fanfare Municipale de Vernier
- 19h55 Fanfare AMR
- 20h20 Danse Hip hop avec le groupe « Energie Dance »
- 20h35 Danses latines pour enfants avec l'association VEART
- 20h50 Spectacle La parade du cirque - Compagnie Cirque Autour
- 21h35 Pipes and Drums
- 22h Live music avec le Trio Imagine

Divers stands de restauration et buvette seront tenus en majorité par les sociétés communales.

Informations: service de la culture et de la communication, tél. 022 306 07 80



Illustration : Annick Caretti

Nouvelles animations pour petits et grands, sculpture de ballons, maquillages pour enfants et mascottes, escalade, tir à l'élastique, jeux en bois traditionnels grandeur nature, « L'Archipel », châteaux gonflables, carrousels Point de rencontre à côté de la scène.

CONCOURS PHOTO - LA CITÉ DU LIGNON FÊTE SES 50 ANS

L'anniversaire de « la petite cité dans la grande » aura lieu vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre 2016.

Un espace « EXPOSITION PHOTOS » sera installé à la Ferme du Lignon. Vous y trouverez quantité de documents d'archives montrant l'évolution du quartier au fil du temps, ainsi que des photos de photographes de la région. Afin de compléter l'exposition et de donner l'opportunité à chacun d'y participer, nous vous proposons de nous faire parvenir vos propres images ou autres souvenirs ! Ceux-ci seront exposés durant le week-end avec toutes les autres contributions des habitants du quartier !

Conditions de participation :

- Les documents doivent nous parvenir au plus tard **le jeudi 23 juin 2016**
- Les images peuvent être transmises en haute qualité en .jpeg ou .pdf
- Indiquez un titre ainsi que la date de la prise de vue

Envoyez vos photos à :

miguel.sanchez@fase.ch

La Carambole, Place du Lignon 16,
CP 16, 1219 Le Lignon



Boutique 2000 « du déjà porté » Le Lignon

Les bénévoles de la Boutique 2000 du Lignon souhaitent à ses fidèles clientes et clients des vacances d'été pleine de joie et de bonheur.



La boutique sera fermée

du lundi 4 juillet au dimanche 28 août 2016

Au plaisir de vous revoir dès **lundi 29 août 2016**. Dès cette date nous réceptionnerons des vêtements automne-hiver.

Nous recherchons toujours 1 à 2 bénévoles pour une demi-journée par semaine, contactez-nous :

Tél. 079 301 14 17 ou 079 726 61 54
Boutique 2000 du Lignon
rez-inférieur, derrière l'église catholique du Lignon.
Parking au centre commercial.
Bus 7, 23, 9, 51 arrêt Cité du Lignon

« Chic, cool et pas cher »

Vente de vêtements 2^e main, pour dames, enfants et bébés.

Tous les mardis de 14h à 17h
réception et vente
(1^{er} mardi du mois 14h à 19h)

Tél. 079 443 57 50
Bourse aux vêtements de Vernier-Village.
Local dans l'école de Vernier-Place.

Nouveau: le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h (uniquement pour la vente).

Arrêt de bus 6, 19, 28, 57 : Vernier-Ecole

« La passerelle est à vous ! »



Vide-grenier
Samedi 4 juin 2016 de 10h à 17h

Sur la passerelle des Avanchets devant l'entrée principale du centre commercial ALDI

Inscription gratuite à l'avance sur : www.faitesavanchets.ch, par tél. 077 412 44 11 ou directement sur place.
Boissons et restauration.



A la MACAV

Du 6 au 25 juin 2016
Rue du Village 52 – 1214 Vernier

« Vachement jolie », peinture sur bois par Titze Hans

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et durant les vacances scolaires
Renseignements: tél. 079 401 01 90

Cours « Bien manger à petit prix » pour les aîné-e-s

Comment concilier les conseils d'alimentation, le plaisir de manger et protéger son porte-monnaie !

Ateliers de cuisine gratuits pour les aîné-e-s

Vendredi 3 juin à Châtelaine-Balexert

Centre de Quartier de Balexert
Avenue de Crozet 31 – 1219 Châtelaine

Jeudi 9 juin à Vernier-Village

Centre de Quartier de Poussy
Chemin de Poussy 46 – 1214 Vernier

Mardi 14 juin au Lignon

Buvette de la Salle du Lignon
Place du Lignon 16 – 1219 Le Lignon

de 15h à 18h, collation comprise

Bien manger à petit prix aborde tous les aspects de l'alimentation avec des conseils pour bien acheter, cuisiner et entreposer les aliments. Pour cette session, nous vous proposons des idées fraîches et de petits repas légers pour la saison estivale, dans un moment de convivialité et d'échange.



Inscription obligatoire (places limitées) d'ici au mercredi précédant le cours auprès du service de la cohésion sociale par téléphone : tél. 022 306 06 70 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi, 9h-12h et 13h-16h) ou par mail : seniors@vernier.ch.

GROUPE DES MARCHEURS

Joignez-vous à nous pour une balade entre marcheurs de 55 ans et plus, par n'importe quel temps.

Jeudi 16 juin 2016 à 14h

- Rendez-vous à l'arrêt du bus La Croisette (bus 6 et 19 en direction de Vernier).
- Destination zone de détente « Au Moulin » - arrêt d'env. une heure pour le goûter que vous aurez pris soin de prendre avec vous, puis retour via passerelle du Lignon, Bois-des-Frères, Châtelaine.
- Durée de la balade : environ deux heures de marche.

Inscription auprès de M^{me} J. Janin

Tél. 022 796 04 24 ou

par e-mail à jjanin49@gmail.com

d'ici le vendredi 10 juin 2016.

Veillez mentionner SVP un numéro de tél. de contact.

Maximum 20 personnes.

Conseils pour cette journée

Bouteille d'eau, bonnes chaussures, prudence et bonne humeur.

Selon météo, protection contre la pluie.

Cette sortie est sous la responsabilité de chaque participant.

Organisation d'un groupe de marcheurs seniors indépendants issu d'une rencontre Café-croissants.

« La canicule : pourquoi, comment ? L'avis d'un météorologue de MétéoSuisse »



Lionel Fontannaz, à l'origine géologue et géophysicien, est depuis 28 ans météorologue prévisionniste à l'Office Fédéral de Météorologie. Depuis la canicule de 2003, il est aussi en charge de ce sujet. C'est un amoureux du patois franco-provençal à la sauvegarde duquel il participe, y compris en éditant régulièrement un bulletin météo en patois.

Changements climatiques et vagues de chaleur |

Le climat, sous nos latitudes est devenu plus chaud. Si le changement climatique à venir va dépendre de nos choix de mode de vie et leurs impacts sur les émissions de gaz à effet de serre, au siècle prochain la Suisse connaîtra de toute façon un réchauffement supplémentaire.

D'ici 2100, voire 2050, notre pays par bien des aspects ressemblera au climat méditerranéen. Nous aurons donc des périodes plus chaudes en moyenne, avec un risque accru de vague de chaleur en période estivale, même si on peut s'attendre à des variations interannuelles liées à l'influence du courant Atlantique sous nos latitudes.

Qu'est-ce qu'une canicule ? | Le terme « canicule » vient du latin « canicula » qui signifie « chien » : il décrit une période très chaude qui se produisait fin juillet/début août et pendant laquelle Sirius, étoile principale de la constellation du Grand Chien, était visible.

Il s'agit d'une période de températures hors normes pour la région où l'on vit. Une journée estivale se caractérise par une température de 25°C, mais à partir de 30°C, on parle d'une journée tropicale. A Genève, il y en a eu plus de 30 en 2015, contre 7 seulement en 2014. Bel exemple de variation interannuel ! Dans nos régions, on parle de canicule de niveau 3 lorsque la température maximale atteint ou dépasse environ 34°C pendant au moins 3 jours consécutifs et de niveau 4 lorsque l'on a au moins 5 jours à plus de 36°C.

En 2015, la canicule du 1^{er} au 7 juillet était de degré 4, la seconde, du 15 au 18 et du 20 au 22 juillet, de degré 3. En août 2003, nous avons eu une longue canicule avec 11 jours de maxima entre 35 et 37°C qui aurait été de degré 4, s'il y avait des avis à cette époque.

Cette canicule hors norme de 2003 est devenue une référence importante en matière de prévision des vagues de chaleurs, tant du point de vue météorologique que sanitaire. Aujourd'hui nos modèles permettent de très bien anticiper ces vagues de chaleur. Il est parfois plus délicat d'annoncer une fin d'alerte, notamment lorsque l'on sait qu'un court répit de 1 à 3 jours sera à nouveau suivi d'une nouvelle vague de chaleur. Les critères sanitaires peuvent alors devenir déterminants pour le maintien ou non de l'alerte.

Et la nuit ? | L'analyse de plusieurs années de mesures prises par des stations météo situées hors des villes indique qu'avec des températures diurnes de 33 à 34°C, la température nocturne ne descend généralement pas au-dessous de 17°C. En milieu très urbanisé, l'accumulation de chaleur empêche même le mercure de descendre en dessous des 21-22°C en cours de nuit. A minuit, il fait même souvent encore 27°C au cœur des villes !

Quelles mesures particulières ont été prises depuis 2003 ? | MétéoSuisse établit en routine des prévisions de températures maximales depuis toujours ;

celles de 2003 étaient d'ailleurs de très bonnes qualités. Jusqu'en 2003, ces prévisions n'étaient diffusées qu'auprès du grand public mais depuis cette exceptionnelle canicule, les autorités cantonales ont mis en place des plans canicules pour lesquels les prévisions de MétéoSuisse sont devenues de précieux outils d'aide à la décision.

Comment se font les prévisions ? | Au-delà de 24 heures, pour les prévisions à 15 jours, nous nous basons sur l'interprétation de modèles mathématiques : tous les jours, à l'échelle planétaire, des mesures sont prises, au sol et en altitude, à minuit et à midi, heure de Greenwich.

Toutes ces données fournissent les « conditions initiales » qui alimentent des modèles mathématiques. Hors, nous savons que d'infimes variations de ces « conditions initiales » peuvent avoir d'assez grandes répercussions sur les calculs de l'évolution future du temps. En modifiant légèrement ces conditions initiales 50 fois, on peut calculer 50 scénarios différents pour les 10 à 15 prochains jours. On utilise alors les scénarios majoritaires pour établir une prévision. Lorsque la dispersion entre ces scénarios est faible, on peut même attribuer à la prévision un bon indice de confiance.

Par exemple, si une grande majorité de ces calculs indiquent l'arrivée d'air tropical dans nos régions, on a un indice de confiance élevé signalant qu'une vague de chaleur pourra se produire.

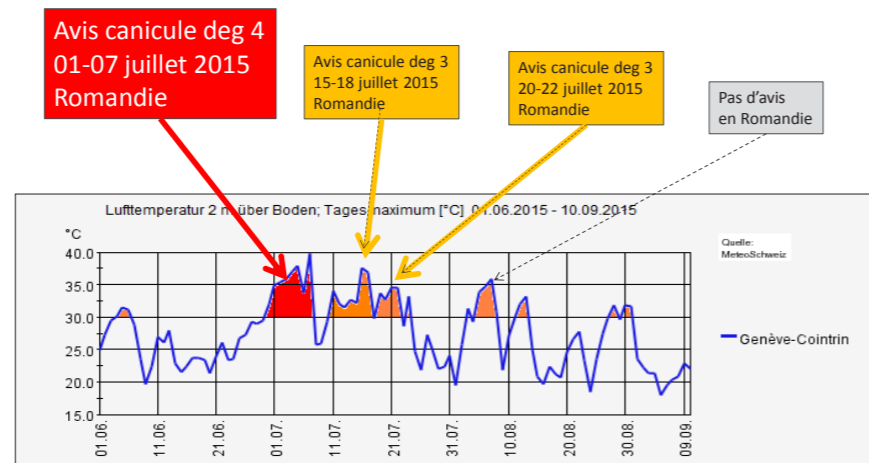
Les prévisions climatiques saisonnières, en revanche, se basent sur d'autres indicateurs comme les anomalies de température des océans, lesquelles peuvent avoir notamment des conséquences sur les chaleurs estivales dans nos régions.

Sur la base de ces indicateurs, on peut calculer la probabilité d'avoir un été dans la norme, plus froid que la norme ou plus chaud que la norme.

Une prévision saisonnière ne permettra pas d'anticiper une vague de chaleur. En effet, un été avec des jours plus chauds que la norme pourrait ne pas avoir de vague de chaleur extrême, alors qu'un été proche de la norme pourrait avoir une semaine de canicule et d'autres semaines avoisinant plus ou moins la norme.

Ce type de prévision est encore très expérimental et doit être interprété avec précaution.

Pour terminer, il est utile de bien distinguer les avis canicules de MétéoSuisse, qui reposent uniquement sur des critères météorologiques, des alertes canicules cantonales qui reposent en plus sur des critères sanitaires.



QUE SE PASSERA-T-IL SI LE CANTON ANNONCE UNE ALERTE CANICULE ?

- Une affiche spéciale sera placardée dans toute la commune, avec un numéro de téléphone spécifique.
- Une salle climatisée sera ouverte.
- La piscine du Lignon prolongera son ouverture de fin de journée.
- Des appels téléphoniques seront faits aux personnes âgées qui pourraient être en difficulté.
- Des visites seront organisées selon les besoins.

Service de la petite enfance: tous les jardins d'enfants de Vernier ferment le vendredi 1^{er} juillet, mais 4 EVE ont une ouverture prolongée jusqu'au 8 juillet 2016. Ces dernières sont donc susceptibles de subir une alerte canicule. En cas d'alerte, les enfants accueillis et le personnel de ces espaces de vie enfantine ont la possibilité de se déplacer dans des locaux plus frais, les mesures de protection nécessaires seront mises en place (rafraîchir les enfants, les faire boire plus régulièrement...) et une attention particulière sera portée aux signes de déshydratation. Si la température ambiante ne permet plus de garantir la sécurité d'un enfant (enfant

qui refuse de s'hydrater par exemple), à titre exceptionnel, ses parents seraient contactés afin de venir le récupérer de manière anticipée. N.B.: les conseils indiqués sur l'affiche de l'OFSP reproduite ci-contre sont également valables pour les enfants en bas âge, avec la recommandation supplémentaire de placer les enfants à l'abri du soleil lorsqu'ils jouent.

Personnes malentendantes ou sourdes: s'il n'est pas possible de communiquer avec vous par téléphone, vous avez la possibilité de vous annoncer auprès de notre service social afin de décider, ensemble, d'un moyen de communication en cas d'alerte (courrier: Ville de Vernier, Service de la cohésion sociale, « Canicule », case postale 520, 1214 Vernier / e-mail: seniors@vernier.ch)

N.B.: les personnes qui reçoivent des prestations de l'aide à domicile (imad) sont protégées en cas d'alerte canicule.

Et le plus important: en cas d'alerte canicule, soyez solidaires, pensez à vos voisins!



THÉ DANSANT POUR LES SENIORS

Rencontres musicales des Avanchets

Au Thé Dansant des Avanchets, vous laissez vos problèmes quotidiens à la porte de la salle pour passer un moment dans la joie, la gaieté et la bonne humeur au son de l'orchestre Arpège!

Samedi 25 juin 2016 de 14h à 17h30

Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Toujours prêts à danser ? Tango, valse, passo double, bolero, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco. La formule reste la même: les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique. **Venez nous rejoindre!** Le centre accueille les personnes à mobilité réduite. Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir!

Pour de plus amples informations: tél. 076 327 32 08.



© iStock Matt Kramlein

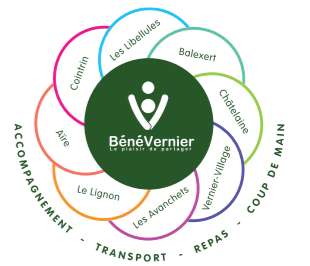
LA PERMANENCE DE BÉNÉVERNIER

Permanence

Rue du Village 22 – 1214 Vernier
Tél. 022 341 30 40

Lundi après-midi de 14h à 16h
Jeudi après-midi de 14h à 16h

Pour de plus amples renseignements téléphonez à la permanence, nous nous efforcerons de donner une réponse positive à votre demande.



QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE? GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

1 SE REPOSER



- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



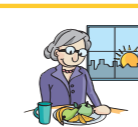
- Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
- La nuit: bien ventiler
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids



3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



- Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif
- Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel



SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR: Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Editeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).
www.canicule.ch © 2011
Diffusion: OFSP, Diffusion publications.CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande: 311.301.F
OFSP GP 8.12 10'000 d. 5'000 f. 2'000 / 326X172.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de la santé publique OFSP

COURS D'ÉTÉ DE LA GYMNASTIQUE SENIORS GENÈVE

Les cours sont dispensés par n'importe quel temps, prévoir une tenue adaptée à la météo. Aucun vestiaire à disposition.

♥ Ces cours sont offerts par la Ville de Vernier!

Lieu:

Parc de la Mairie, rue du Village 9, 1214 Vernier
Bus 6, 19, 28, 57: arrêt Vernier-Ecole

Les cours auront lieu les mercredis:

22 et 29 juin – 6, 13, 20 et 27 juillet – 3, 10 17 et 24 août de 9h15 à 10h15



PRO SENECTUTE

Information:

Service de la cohésion sociale
Tél. 022 306 06 70
seniors@vernier.ch

Le projet « En bas de chez toi » a démarré aux Avanchets



Venez nous rejoindre!

Il s'agit d'un accueil libre et gratuit, à l'extérieur, pour tous les parents et leurs enfants de 0 à 5 ans.

Tous les mardis de 14h à 16h, par tous les temps

Quartier des Avanchets à l'amphithéâtre au bout du chemin de la pataugeoire (en cas de pluie, nous serons à l'abri dans le passage du 12, rue du Grand-Bay).

L'adulte est responsable de l'enfant et doit rester présent.

Les boissons et le goûter sont offerts aux participants.

Ces rencontres sont des occasions pour :

Jouer s'amuser et apprendre à travers des activités, découvrir, rire, explorer

Rencontrer d'autres parents, d'autres enfants, une équipe attentive et dynamique, pour le plaisir d'être ensemble

Echanger des idées, des bons plans et des informations pour les familles

Bienvenue à tous et n'hésitez pas à faire passer l'information à toutes les familles de Vernier!

Info: service petite enfance, tél. 022 306 06 80 – petite-enfance@vernier.ch

Mais que se passe-t-il au « Quart'île » ?



C'est fait, le bonhomme d'hiver a brûlé, et si on en croit le dicton, l'été sera chaud vu la vitesse à laquelle il s'est consumé.

Trois jours de travail ont été nécessaires afin de mettre sur pieds ce bonhomme de neige à l'effigie de l'hiver. Bravo à tous les artistes qui ont mis la main à la pâte.

Tout à commencé à la sortie de l'école. Un spectacle théâtral attendait les plus petits tandis que des jeux d'extérieur installés dans le préau attendaient les plus grands. Plus tard, un cortège accompagné par un orchestre animé a emmené petits et grands le long des rues du Village.



Puis, lorsque le soleil s'est fait moins présent, tout le monde a pu assister au brasier géant que nous a offert Monsieur le bonhomme d'hiver.

Le printemps peut donc commencer, et au Quart'île on se réjouit de pouvoir reprendre possession du terrain extérieur, sans se geler les orteils. D'ailleurs, l'aménagement de celui-ci est en cours de réflexion.

Si vous aussi vous voulez profiter du bel environnement qu'offre la Maison de Quartier, si vous avez des envies, des projets afin de la faire vivre d'une énième façon, n'hésitez pas à y passer les samedis de 14h à 17h ou la maison est ouverte à tous!

En attendant, on vous souhaite un merveilleux printemps.



Pour le Quart'île Nancy et Nathalie



Le Bus Magique : apprentissage de la musique actuelle en groupe

Venez écouter les ateliers du Bus Magique, le jeudi 23 juin 2016 dès 18h à L'ABARC, route de Vernier 151. Entrée gratuite.

Niché dans la cour d'une vieille ferme de Châtelaine depuis 2005, Le Bus Magique est un espace dans lequel on pratique la musique actuelle en groupe, dès 11 ans jusqu'à l'âge adulte, en étant dirigés par un musicien professionnel.

Ces ateliers permettent à plusieurs musiciens tels que batteurs, bassistes, guitaristes, claviers, chanteurs, saxophonistes de découvrir le travail en groupe, tout en tenant compte des goûts et des désirs de chacun.

Partager la musique, écouter les autres musiciens tout en jouant soi-même, avoir le plaisir de composer ou de reproduire des morceaux connus, découvrir un style musical nouveau ou encore apprendre à

se repérer, se situer, dans un morceau pendant qu'on le joue, sont les bases de ces ateliers. Essayer un autre instrument que le sien, le temps d'un ou plusieurs morceaux, est également possible.

Durant l'année scolaire, les ateliers jouent en public et vont en studio pour

enregistrer un CD. Les instruments sont mis à disposition.

L'apprentissage de la musique en groupe est une véritable école de vie.

Les inscriptions pour la rentrée d'automne 2016 sont ouvertes!

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Le Bus Magique
Thierry Nydegger, musicien diplômé
Av. Henri-Golay 40 – 1219 Châtelaine
Tél. 076 396 07 26
www.lebusmagique.ch
info@lebusmagique.ch



COLONIE DE VACANCES DE SAINT-GERVAIS

Activités créatrices, sportives et ludiques

La colonie laïque de Saint-Gervais est située dans le cadre magnifique de La Rippe, au pied des forêts du Jura, à seulement 20 minutes de Genève.

Les inscriptions pour les séjours 2016 sont ouvertes!

**Séjours de 1 à 5 semaines
du 9 juillet au 12 août
pour des enfants de 6 à 12 ans**

Pour tout renseignement, visitez notre site www.colonie-st-gervais.ch ou appelez-nous du lundi au vendredi entre 17h et 20h au 078 896 71 84



Pour inscrire votre enfant

Téléchargez le formulaire sur www.colonie-st-gervais.ch

et renvoyez-le à

Colonie de vacances de Saint-Gervais

Rue de la Fontenette 27

1227 Carouge

ou par email:

inscriptionsaintgervais@gmail.com

Tennis Actuel: programme des stages pour l'été 2016

L'équipe des enseignants de Tennis Actuel se mobilise depuis plusieurs années pour accueillir tous les juniors garçons et filles de 4 à 16 ans qui souhaitent découvrir

ce sport ou améliorer leur jeu. Tennis Actuel propose un camp tennis-multisports et des stages minitennis, débutants, moyens, sur le site d'Aire.



Camp «tennis-multisports»

11-15 juillet > 9h-17h > CHF 400.-

Tennis, nouveaux sports (floorball, kin-ball, tchoukball...) et jeux sportifs

Joueurs 8 ans > 12 ans • niveau débutant > R9 • inscriptions limitées inscription facile et détendue sur internet • prêt de matériel neuf gratuit • repas pique-nique sur place à votre charge • cadeau de bienvenue • « chèque-famille » de la Ville de Vernier accepté.

Stages «minitennis»

4-8 juillet / 18-22 juillet / 15-19 août / 22-26 août

9h-10h30 > CHF 100.-

Stages «débutants»

4-8 juillet / 18-22 juillet / 8-12 août / 15-19 août / 22-26 août

10h30-12h30 > 120.-

Stages «moyens»

4-8 juillet / 18-22 juillet / 8-12 août / 15-19 août / 22-26 août

14h-16h > CHF 120.-

Joueurs 4 ans > 16 ans • terrains en terre battue synthétique • pas de limitation d'inscription • inscription facile sur internet • prêt de matériel neuf gratuit • séance vidéo • cadeau de bienvenue • paiement « chèque-famille » de la Ville de Vernier accepté.

Inscrivez-vous dès maintenant, à l'aide des formulaires d'inscription sur www.tennisactuel.ch ou au 079 203 75 28
Inscriptions > Téléchargements > inscription stages camp aire été 2016

CONTACT

Association Tennis Actuel
Rue Daubin 31 – 1203 Genève – contact@tennisactuel.ch
Tél. 022 345 19 04 – 079 203 75 28

Beach-volley à Châtelaine



Amis beach-volleyeurs en herbe, le Beach-Volley Club Vernier-Genève vous accueille tout l'été sur les terrains de Châtelaine, à l'avenue Henri-Golay 14.

Le beach-volley est un sport estival très convivial qui se joue les pieds dans le sable dans une ambiance décontractée! Au beach-volley, nul arbitre, du fair-play avant tout, idéal pour cultiver l'esprit d'équipe.

Cette année encore, nous animons vos soirées sportives avec des cours gratuits pour vous initier ou vous perfectionner aux techniques de beach-volley les mardis et jeudis dès 19h.

Quel que soit votre niveau, vous serez les bienvenus pour échanger des ballons au-dessus des filets! En dehors des entraînements et des tournois, les terrains sont en accès libre, et des ballons sont à disposition pendant tout l'été.



Nous organisons également régulièrement des tournois ouverts à tous, mixtes ou h/f, ainsi que des stages d'été intensifs pour les téméraires.

Tournoi Mixte

- Dimanche 12 juin
- Dimanche 10 juillet
- Lundi 1^{er} août
- Dimanche 28 août
- Jeudi 8 septembre

Tournoi femmes/hommes

- Dimanche 29 mai
- Dimanche 26 juin
- Dimanche 17 juillet
- Samedi 13 août

Une buvette est aussi ouverte pour vous offrir glaces et boissons rafraîchissantes pendant les horaires d'entraînement en semaine et les tournois le week-end. Souvent, les soirées se prolongent autour d'un barbecue mis à disposition lorsque l'occasion se présente.

Toute aide pour l'animation autour des terrains et pour les soirées barbecue est la bienvenue, nous recherchons des bénévoles.

Pour organiser des événements entre amis avec notre soutien, il suffit simplement de nous écrire sur notre site internet, à la page de contact.

Nous vous invitons à nous rejoindre cet été, pour faire du sport, boire un verre, et profiter de l'ambiance... gratuitement!



www.beachcentergeneve.ch
[facebook.com/beachcentergeneve](https://www.facebook.com/beachcentergeneve)

Beach-Volley Club Vernier-Genève,
Amandine Oestreicher

COURS D'AQUABIKE EN JUILLET À LA PISCINE DU LIGNON

Faire du vélo dans l'eau : le champion toutes catégories pour brûler les graisses, raffermir le corps et éliminer efficacement la cellulite, tout en étant dynamique et ludique.

Ouvert à toutes et tous car même les sportifs de haut niveau trouvent leur compte dans cette activité musculaire et cardiovasculaire intense... Et grâce à l'eau, jamais de traumatisme ni de courbature.

Piscine du Lignon

Du 4 au 15 juillet 2016
Lundi et mercredi à 18h et 18h45
Mardi et jeudi à 13h

Du 18 au 29 juillet 2016
Lundi et mercredi à 18h et 18h45
Mardi et jeudi à 12h30

Inscriptions

Dès le lundi 6 juin 2016
Le lundi de 11h à 19h15 et du mardi au dimanche de 9h30 à 19h15 à la caisse de la piscine du Lignon ou par Internet dès le 6 juin à 11h à l'adresse sports.vernier.ch

Renseignements

Viviane: tél. 079 277 85 47
Service des sports: tél. 022 306 07 70
Le prix du cours est de CHF 22.-
Entrée à la piscine non comprise.
Paiement obligatoire à l'inscription.
Route du Bois-des-Frères 30,
1219 Le Lignon.

FINALE CHAMPIONNATS SUISSES DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE



Plus de 200 gymnastes provenant de nombreux cantons se disputeront le titre de championne suisse dans diverses catégories.

Samedi 11 et dimanche 12 juin 2016 au Centre Sportif du Bois-des-Frères

La compétition commencera le 11 juin à partir de 9h30 et cette journée se terminera par des finales par engin des meilleures gymnastes suisses, ainsi que par la cérémonie protocolaire vers 20h20.

Le 12 juin, la compétition reprendra à 8h30 pour se terminer avec les différents podiums vers 15h45. L'équipe nationale suisse sera également présente les deux jours.

Venez nombreux supporter ces gymnastes.

TENNIS CLUB VERNIER : PROGRAMME DES STAGES POUR L'ÉTÉ 2016

Comme chaque année, des stages de tennis seront organisés, pendant la période estivale, par le staff de l'école de tennis, José, Gabriela et Michel.

Infos

Stages ouverts à tous les niveaux : CHF 320.-
Mini tennis pour les enfants de 5 à 7 ans : CHF 250.-
Groupe de 4 élèves par terrain

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

accueil dès 8h30, enfants surveillés jusqu'à 12h30

Dates

- 27 juin – 1^{er} juillet
- 4 juillet – 8 juillet
- 18 juillet – 22 juillet
- 25 juillet – 29 juillet
- 1^{er} août – 5 août
- 8 août – 12 août
- 15 août – 19 août

Inscriptions

par mail ou par téléphone/SMS

- contact@tcvernier.ch
- gaby.duarte@bluewin.ch
tél. 078 926 16 83
- demeomich@icloud.com
tél. 079 306 97 22
- joseluis.adarbe@gmail.com
tél. 076 629 38 76



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture :
Lu-Ve: 8h-19h
Sa: 8h-17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

ANNONCES GRATUITES

A vendre

Fauteuil électrique neuf:
CHF 1'100.- cédé CHF 500.-
(3 positions: assis – couché –
position horizontale pour
en descendre sans effort)

Tél. 076 615 84 13

Sommier Roviva, tête et pied
inclinables, 120x190 cm
avec matelas EPEDA Luxe:
intérieur laine et soie. Neuf, jamais
utilisé. Acheté CHF 2'480.-
cédé CHF 800.-

Tél. 022 301 02 04

A votre service gratuitement.
**Uniquement pour annonce sans
but lucratif: tél. 022 306 06 20**
actu@vernier.ch

Pharmacie Vieux-Village

Vernier

Au cœur du village, une équipe stable
qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

- **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Bioderma
- **Produits vétérinaires**

- **Carte de fidélité**
Cumulez vos points
pour de nombreux
avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



**Evaluez votre risque
cardio-vasculaire
chez nous**

Pharmacie du Vieux-Village
Corinne Schüle
pharmacienne responsable
Rue du Village 18, 1214 Vernier
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile
Places de parc gratuites

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30
13h30 - 18h45
samedi : 8h30 - 12h30

ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page	CHF 1000.-

actu@vernier.ch
tél. 022 306 06 20

AGENDA

Mai

Tous les samedis – Marché de Vernier-Village devant l'école des Ranches de 8h à 13h.

Mercredi 25 mai – Atelier bricolage à la bibliothèque des Avanchets de 14h à 18h.

Jeudi 26 mai – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

Jeudi 26 mai – Festival Vernier Classique – Quatuor Zaïde à la Salle du Lignon à 20h.

Du 27 au 31 mai – Exposition *Liberté d'expression* de Pint Flor à la Maison Chauvet-Lullin.

Vendredi 27 mai – Fête des voisins dans tous les quartiers de Vernier.

Samedi 28 mai – Cours vélo à l'école de Châtelaïne de 9h à 12h.

Samedi 28 mai – Tournoi de l'Etoile sportive Vernier basket au centre sportif du Bois-des-Frères de 9h à 18h.

Samedi 28 mai – Fête de quartier à Grange-Lévrier dès 16h.

Samedi 28 mai – Soirée annuelle de l'Avenir de Châtelaïne à la salle d'Avanchet-Salève à 19h.

Dimanche 29 mai – *Race for Gift* à la Rotonde du Mont-Blanc.

Dimanche 29 mai – Festival Vernier Classique – Quatuor de Genève et Isabelle Morel à la Salle du Lignon à 17h.

Dimanche 29 mai – «Concerts au Lignon» au Temple du Lignon à 18h.

Lundi 30 mai – Noces d'or et de diamant à l'école de Vernier-Place à 17h.

Mardi 31 mai – Cours «Etre et rester mobile» pour les aînés de Vernier, sur inscription.

Juin

Du 6 au 25 juin – Exposition «Vachement jolie» à la MACAV.

Du 8 au 21 juin – «Jouez, je suis à vous» aux Avanchets, à Châtelaïne, au Lignon et à Vernier-Village.

Du 8 juin au 31 août – Vernier Street Art à Châtelaïne, Balexert et au Lignon.

Du 8 au 30 juin – Exposition des œuvres originales de Vernier Street Art à la mairie de Vernier, vernissage le 8 juin à 18h30.

Mercredi 1^{er} juin – Atelier la musique d'une histoire par Ars-Musicae à la paroisse protestante de Vernier de 17h à 18h.

Mercredi 1^{er} juin – Inscriptions parascolaires du GIAP pour la rentrée prochaine de 8h à 12h.

Jeudi 2 juin – Présentation du projet de «jardin» à la Villa du Croissant à Châtelaïne à 18h.

Samedi 4 juin – Vide-grenier sur la passerelle des Avanchets de 10h à 17h.

Samedi 4 juin – Festival *Clave De Son* à la Salle du Lignon dès 21h.

Dimanche 5 juin – Vide cave sur l'Esplanade du Lignon de 9h à 17h.

Dimanche 5 juin – Concert par le Chœur de Vernier à l'église catholique de Vernier à 20h.

Mercredi 8 juin – Atelier la musique d'une histoire par Ars-Musicae à la paroisse protestante de Vernier de 17h à 18h.

Vendredi 10 juin – Grillades à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès 18h.

Samedi 11 juin – Rendez-vous du Maire à la mairie de Vernier de 9h à 12h.

Dimanche 12 juin – Journée de culture africaine à l'école de Vernier-Place de 10h à 18h.

Dimanche 12 juin – «Joyeux Dimanches!» au Centre de Quartier du Lignon à 12h15.

Jeudi 16 juin – Prêt en musique à la bibliothèque de Châtelaïne à 17h.

Samedi 18 juin – Prêt en musique à la bibliothèque des Avanchets à 10h30.

Dimanche 19 juin – Rencontres musicales de Châtelaïne-Balexert à la Ferme Golay à 14h.

Mercredi 22 juin – Apéro de fin d'année à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès 17h.

Vendredi 24 juin – Grillades à la Maison de Quartier d'Aire-Le Lignon dès 18h.

Samedi 25 juin – Thé dansant au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 17h30.

Mardi 28 juin – Séance du Conseil municipal à la mairie de Vernier à 20h30.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.



© Marton Jiraneck

VERNIER STREET ART 2016

ART URBAIN
EXPOSITION
EUCHRONIA
MARION JIRANEK
euchronia.org

**TABLEAUX
URBAINS**
DU 8 JUIN
AU 31 AOÛT

PLACE
DE CHÂTELAINE

ESPLANADE
DU LIGNON

PASSERELLE
DE BALEXERT

**EXPOSITION
MAIRIE DE
VERNIER**
DU 8 AU
30 JUIN

Vernissage – mercredi 8 juin, 18h30 – Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

VERNIER 
Une Ville pas Commune

Service de la culture et de la communication
T. 022 306 07 80 – culturecom@vernier.ch
www.vernier.ch/evenements



Rejoignez-nous
sur Facebook!